



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
DE GESTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

2020

Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets
Rapport établi conformément à l'article L.2224-17-1
du Code général des collectivités territoriales

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
LES FAITS MARQUANTS	4
PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE.....	7
• Composition et situation géographique	7
• Compétences et Gouvernance de la collectivité.....	8
ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS	10
• La pré collecte	10
• La collecte	13
• Le traitement et la valorisation	20
• L'information	21
SENSIBILISATION ET PREVENTION	24
• La politique de Prévention et de sensibilisation	24
• La sensibilisation	24
• La prévention	27
BILAN DES TONNAGES DES DECHETS COLLECTES	29
• Repères	29
• Présentation des tonnages collectés.....	30
• Performance de collecte	40
COUT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS	42
ANNEXES.....	45

LES FAITS MARQUANTS

La crise sanitaire de la Covid19 a bien entendu marqué avant toutes choses l'année 2020. Est Ensemble a notamment dû s'adapter pour assurer la continuité du service public. Marquée par une évolution inédite des méthodes de travail et accompagnée d'une forte évolution des volumes de déchets ménagers, 2020 marquera néanmoins le lancement d'une nouvelle dynamique avec la genèse d'un Plan Zéro Déchet pour le territoire.

Le service à l'utilisateur a été maintenu

En premier lieu, la quasi-totalité du service public de gestion des déchets a été maintenue. Malgré la pandémie qui a fortement touché la métropole, toutes les collectes de déchets ont été assurées par Est Ensemble pendant les différentes périodes de confinement, ceci en dépit de la fermeture ponctuelle de certains exutoires. Seul l'accès aux déchèteries, dans le respect des prescriptions gouvernementales, a été suspendu du 17 mars au 11 mai. Les prestations de déchèteries mobiles ont, quant à elles, repris progressivement en septembre 2020.

Est Ensemble Grand Paris **CORONAVIRUS**

GESTION DES DÉCHETS : CE QUI CHANGE PENDANT L'ÉPIDÉMIE

Les collectes sont maintenues : ordures ménagères, recyclage, verre, encombrants, déchets végétaux (pour les habitants bénéficiant de la collecte en porte à porte)

Plusieurs services sont suspendus jusqu'à nouvel ordre : déchèteries, collecte des textiles, site de compostage partagés dans les squares et parcs, distribution de sacs à déchets verts.

INFORMATIONS UTILES

- est-ensemble.fr
- Infos Déchets reste en service : 0 805 055 055 (appel gratuit)
- Geodechets.fr

Est Ensemble Grand Paris **CORONAVIRUS**

GESTION DES DÉCHETS : LES BONS GESTES À ADOPTER PENDANT L'ÉPIDÉMIE

- Présentez vos ordures ménagères en sacs soigneusement fermés. Houssez-les, gardez ou masquez devant et bien jetés.
- Disposez vos sacs dans les bacs, poubelles ou bornes d'appart. publique et non à côté, au risque d'attirer des nuisibles.
- Conservez vos textiles jusqu'à la reprise des services. Ne les mettez pas dans les ordures ménagères.
- Conservez vos déchets électroménagers et électriques jusqu'à la réouverture des déchèteries.
- Continuez à trier vos emballages recyclables soigneusement dans les poubelles vertes et jaunes.
- Placez vos déchets dans les bacs sortis de la ville. Ne déposez rien sur l'espace public.

est-ensemble.fr / Infos Déchets 0 805 055 055 / Geodechets.fr

Parallèlement l'information des usagers, primordiale pendant cette période, a perduré sans discontinuité.

Outre notre service interactif « Géodéchets » dont la consultation a augmenté de 3% en 2020, le télé-accueil « Info-Déchets », premier point de contact avec les usagers, est resté opérationnel. Ce sont plus de 30 000 appels qui ont été traités en 2020 avec une nette recrudescence des demandes d'information et une baisse non moins notable des réclamations.

L'adaptation rapide des méthodes de travail ainsi que l'implication des personnels et des prestataires d'Est Ensemble (dématérialisation, travail à distance, disponibilité et volontariat d'agents extérieurs aux services en responsabilité) ont permis cette continuité.

Mise en veille et adaptation du programme de Sensibilisation et de Prévention

Les chantiers de sensibilisation et de prévention ont indéniablement été les plus impactés par la crise sanitaire.

La fermeture des écoles, de certains lieux publics (marchés alimentaires), et l'interdiction des rassemblements ont stoppé les actions pendant plusieurs mois. La sensibilisation auprès du grand public et des scolaires n'a repris partiellement qu'au cours du mois de juillet 2020.

Certaines activités se sont adaptées. Les maîtres-composteurs ont mis en place des formations à distance pour permettre la poursuite du développement du compostage sur le territoire.

Les acteurs soutenus dans le cadre de l'appel à projets ont parallèlement obtenu un délai supplémentaire pour réaliser leurs programmes. La quasi-globalité des actions prévues, qui s'articulaient autour des thématiques du gaspillage alimentaire, du réemploi, de l'éco-consommation et du compostage, a été réalisée par les lauréats de l'appel à projet entre juin 2019 et décembre 2020.

Evolution notable des quantités de déchets et de leur typologie

Les tonnages collectés et traités-valorisés ont connu une nette hausse en 2020. Cette évolution, difficile à analyser dans un contexte inédit, laisse beaucoup d'incertitude quant à la prospective moyen terme.

Si la part des déchets valorisés a continué sa progression en pourcentage, Est Ensemble a connu une augmentation globale des déchets ménagers et municipaux de plus de 2% (+4 423 tonnes en valeur absolue) et +3.3 kg/habitant. La progression la plus spectaculaire concerne la collecte en porte à porte des encombrants qui a augmenté de 15%. Une partie de cette augmentation peut être expliquée partiellement par la fermeture temporaire des déchèteries, néanmoins les volumes se sont maintenus à un niveau élevé sur tout le reste de l'année.

La genèse d'une nouvelle ambition

Portée par la nouvelle mandature, la direction de la prévention et de la valorisation des déchets s'est lancée dès la rentrée dans la construction d'un « plan zéro déchet », feuille de route de la mandature à coconstruire autour des thèmes de la prévention, de la valorisation et de la réduction des déchets ainsi que de la propreté de l'espace public, enjeu majeur du territoire.

L'amorce de cette démarche se poursuit à travers un partage approfondi des objectifs et des moyens avec les élus et des acteurs locaux. La feuille de route et l'ambition, une fois redéfinie, déboucheront sur une délibération territoriale et un début de mise en œuvre dès le premier semestre 2021.



PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

COMPOSITION ET SITUATION GEOGRAPHIQUE

Créée en 2010 en qualité de communauté d'agglomération, Est Ensemble devient en 2016 un Etablissement Public Territorial membre de la Métropole du Grand Paris (EPT n°8). Son territoire est constitué de 9 communes du département de la Seine-Saint-Denis et compte 424 430 habitants en 2020

(source INSEE) pour une superficie d'environ 39,2 km².

Le territoire se caractérise par une population urbaine dense (de plus de 10 000 habitants/km²) où l'habitat collectif est majoritaire (plus de 80%).



	Population 2020	Superficie (km ²)	Densité de population (habitants/km ²)	Taux d'habitat vertical (2018)
Bagnoleet	35 797	2,6	14 026	85,50%
Bobigny	53 814	6,8	7 774	76,80%
Bondy	53 540	5,5	9 765	70,60%
Le Pré Saint-Gervais	18 040	0,7	25 530	89,40%
Les Lilas	23 168	1,3	18 348	87,50%
Montreuil	110 474	8,9	12 246	82,80%
Noisy-le-Sec	44 274	5,1	8 567	76,60%
Pantin	57 668	5,0	11 095	94,30%
Romainville	27 655	3,4	7 744	78,40%
Total	424 430	39.2	10 658	82,40%

COMPETENCES ET GOUVERNANCE DE LA COLLECTIVITE

Compétences et Gouvernance

L'établissement public territorial Est Ensemble est administré depuis sa création le 1er janvier 2016 par un conseil de territoire composé de 80 élus femmes et hommes, désignés fin 2015 au sein des conseils municipaux de chacune des neuf communes membres.

Le Conseil de Territoire est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'Intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées (vote du budget, décisions des investissements, modalités de gestion du service, etc.).

A la suite des élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, la composition du Conseil de Territoire a été renouvelée. **Le 10 juillet 2020, M.**

Patrice Bessac, Maire de Montreuil, a été élu Président d'Est Ensemble, succédant à **M. Gérard Cosme**.

M. Patrick Lascoux a été nommé Vice-Président chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation

Compétences exercées :

- Aménagement et déplacements
- Cohésion sociale
- Culture
- Déchets
- Développement économique
- Eau & assainissement
- Emploi, formation et insertion
- Environnement et écologie urbaine
- Habitat et renouvellement urbain
- Sport

La Direction de la Prévention et Valorisation des Déchets (DPVD)

Dès sa création, la compétence communément appelée « Déchets » a été transférée à Est Ensemble.

Article 5 des statuts (tels que repris dans le Règlement territorial de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés d'Est Ensemble Grand Paris – 4 février 2020) : « Est Ensemble exerce au titre de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (...) les activités **de traitement des déchets des ménages**, mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri et de stockage qui s'y rapportent. Ces activités portent également sur les autres déchets qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière.

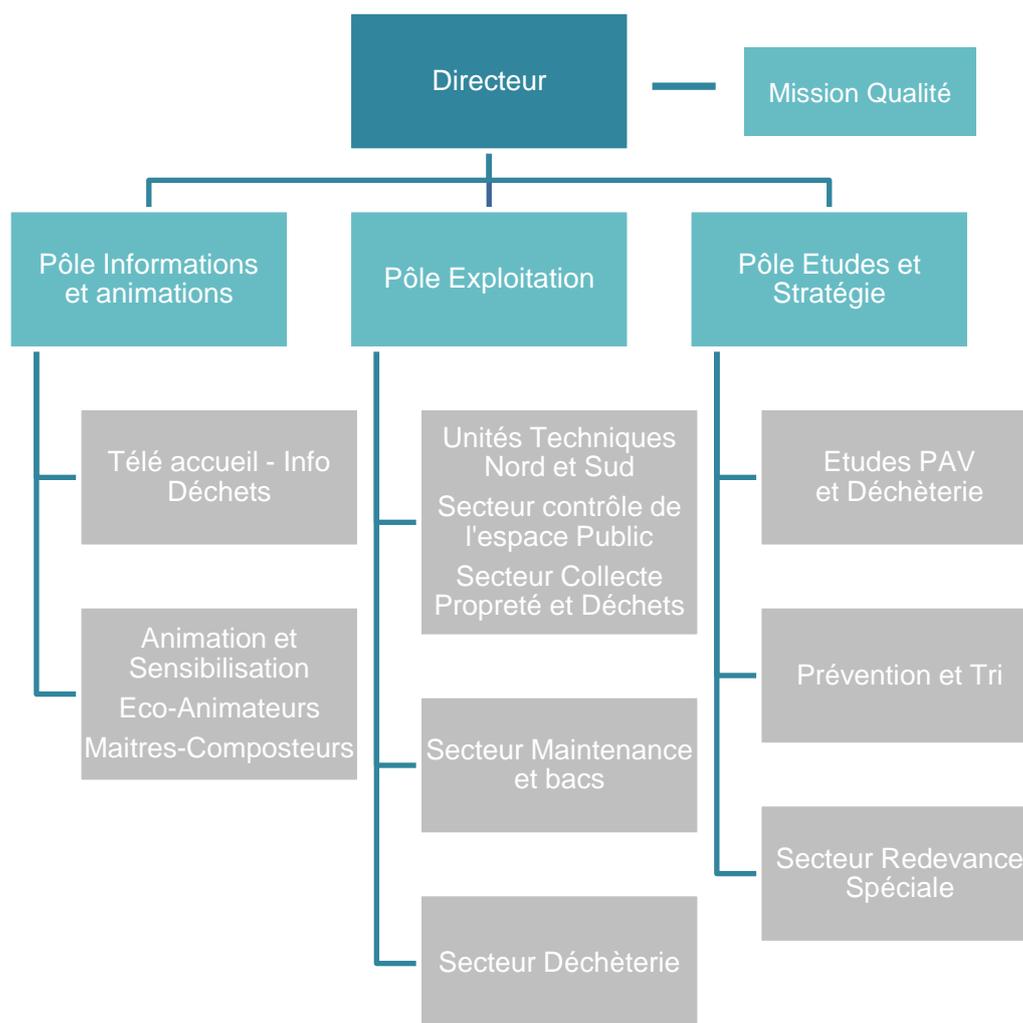
Les activités de **collecte des déchets des ménages** et autres déchets, eu égard à l'ensemble de leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière, y compris les **déchets déposés de façon illicite** en dehors des systèmes de collecte organisée.

Les activités annexes liées aux prestations de collecte et de traitement : **gestion des conteneurs** (bacs), **gestion des déchèteries** et lieux de dépôts liés au recyclage, **collecte des marchés alimentaires**, **collecte et gestion des corbeilles** de rues, **actions liées à la réduction et à la valorisation** des déchets ».

La Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets a donc pour principales missions :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés
- L'évacuation des dépôts sauvages illégaux sur l'espace public
- Le vidage des corbeilles de rues
- La gestion et la maintenance des bacs à ordures et des conteneurs à déchets
- L'exploitation des déchèteries fixes et mobiles
- La valorisation ou le traitement des déchets
- La prévention des déchets et la sensibilisation

Pour mener ses missions, la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets compte environ 140 agents et s'articule autour de 3 pôles.



La direction a entamé une restructuration de son organisation. En septembre 2020, de la refonte des activités du pôle Informations et Animations et du pôle Etudes et Stratégie ont été créés le pôle Sensibilisation et Prévention et le pôle Etudes Consultations et Travaux. Cette première phase de réorganisation sera poursuivie par une seconde en 2021. L'équipe du télé accueil a intégré la Direction de la Relation Usager et de la Logistique.

La compétence « traitement » est, quant à elle, déléguée au SYCTOM (l'agence métropolitaine des déchets ménagers) d'Ile de France pour les flux principaux et en prestation pour la majeure partie des flux gérés en déchèterie ou flux spécifiques tels que les déchets diffus spécifiques et les déchets végétaux.

Mode de collecte	Ordures ménagères résiduelles		Multi-matériaux et papiers		Emballages en verre recyclable		Déchets apportés en déchèterie	Objets Encombrants	Déchets diffus spécifiques	Déchets végétaux (DV)
	PàP	AV	PàP	AV	PàP	AV	AV	PàP	AV	PàP
Collecte										
Traitement/Tri										

Opérations assurées par EE et/ou en prestation

Opérations déléguées au SYCTOM

AV : point d'apport volontaire // PàP : porte-à-porte

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

LA PRE COLLECTE

L'expertise des locaux

Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets, Est Ensemble s'engage pour accompagner les porteurs de projets immobiliers dans l'étude de la conception des locaux poubelles, ainsi que des autres équipements de gestion des déchets (points d'apport volontaire, abris bacs).

Depuis le début de l'année 2018, deux chargés d'études suivent et instruisent les permis de

construire déposés sur le territoire. Pour cela, Est Ensemble a mis en place une note de préconisations techniques pour la collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés. Actualisée en 2019 en collaboration avec les services des villes et la direction de l'aménagement d'Est Ensemble, la note est désormais annexée au PLUi, approuvé le 4 février 2020 (<https://www.est-ensemble.fr/plui-approuve>).

En 2020, 503 dossiers de permis de construire ont été traités.

Les bacs

La collecte en porte-à-porte est la plus répandue sur notre territoire, elle est proposée sur les 9 communes pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages. Une collecte de verre en porte-à-porte existe dans certains quartiers de plusieurs communes (Bobigny, Bondy, Pantin, Romainville).

Depuis 2020, Est Ensemble dispose d'un contrat avec la société SULO pour la fourniture, la distribution et la maintenance des bacs à roulettes. Depuis 2012, tous les bacs fournis sur le territoire répondent au code couleur suivant :

- Cuve gris anthracite pour les particuliers et vert olive pour les entreprises
- Couvercle grenat, jaune ou vert selon le flux.



OMR



CS



Verre

Nombre de bacs	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Multi-matériaux et Papiers	Emballages en Verre Recyclables
Habitants	67 486	42 794	12 159
Non Ménager	13 212	5 360	1 055

Est Ensemble prend en charge la fourniture et la réparation des bacs auprès des habitants et des entreprises qui en font la demande.

L'activité Maintenance est réalisée en régie. Composée de 3 agents, elle a pour missions de gérer les prêts de bacs dans le cadre de manifestations, d'évènements (brocantes, fêtes de quartier...) ou de chantiers. Elle gère les dysfonctionnements et le nettoyage des colonnes ou trappes d'apport volontaire. La régie maintenance dispose d'un stock de bacs spécifiques, reconnaissables grâce à leurs cuves rouges qu'elle met à disposition des villes selon leurs besoins.



Les points d'apport volontaire

En complément de la collecte en porte-à-porte, un réseau d'un peu plus d'un millier de point d'apport volontaire (PAV) est implanté sur le territoire (bornes enterrées, semi-enterrées, ou aériennes).

Est Ensemble a contractualisé avec la société SULO (ex-TEMACO) depuis 2012.

Le nombre de points d'apport volontaire a augmenté de +3% sur l'année 2020 par rapport à 2019.

Est Ensemble **encadre le déploiement des points d'apport volontaire par une convention** de fourniture, pose, gestion, entretien et maintenance des équipements. Ce document renseigne l'ensemble des acteurs du projet et précise les responsabilités de chaque entité.

A la charge d'Est Ensemble :

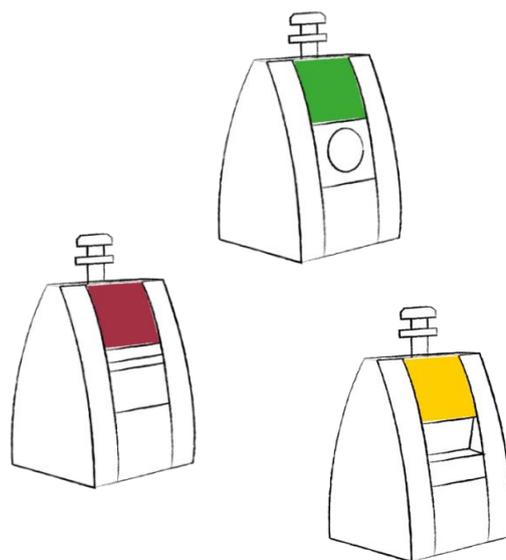
- Fourniture, livraison, pose et mise en service
- Campagne de sensibilisation et d'information (habitants, gardiens)
- Opération de maintenance préventive (1 fois par an)
- Réparation et remplacement de nouvelles pièces mécaniques/stickers consignes
- Lavage, nettoyage et désinfection des cuves (1 fois par an)

A la charge du porteur de projet :

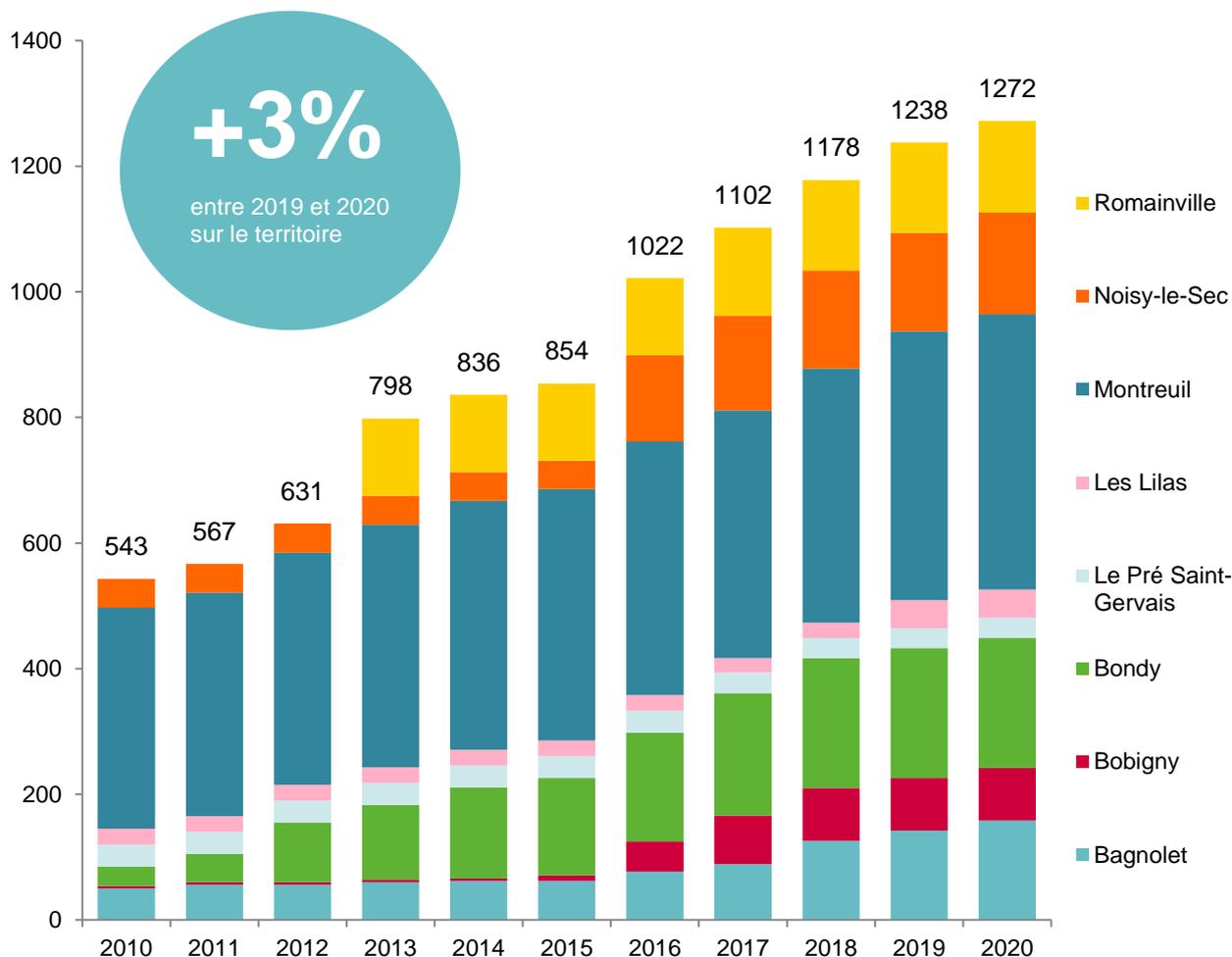
- Génie civil (fosses, remblaiements et finitions autour des PAVE après la pose)
- Sondage, dévoiement de réseaux

A la charge du bailleur ou de la copropriété :

- Propreté des PAVE dans un rayon de 2 mètres autour de la bordure de la plateforme
- Retrait des objets encombrants déposés sur et autour des colonnes.



Evolution du nombre de points d'apport volontaire et répartition



En septembre 2020, 2 nouvelles bornes de collecte pneumatique (l'une pour la collecte sélective, l'autre pour les ordures ménagères) ont été mises en service au 6 rue Vassou à Romainville.

Au cours de l'année, un bilan technique et financier de la collecte pneumatique a été réalisé, il en résulte que ce mode de collecte :

- implique des coûts très élevés en investissement comme en exploitation
- qu'il engendre la formation de dépôts sauvages
- que la valorisation de la collecte sélective n'est pas performante.

Ce bilan réalisé en interne sera suivi d'une étude détaillée (état des lieux, benchmark et étude des perspectives et scénarios) réalisée par une AMO. Cette étude constituera une aide à la décision pour arbitrer l'avenir de ce dispositif de collecte sur le territoire.

En 2020, le coût de la collecte pneumatique s'est élevé à 1 043 500 € TTC. (50% Investissement/ 50% Fonctionnement)



LA COLLECTE

Quel que soit le mode de collecte, en porte-à-porte ou en point d'apport volontaire, le territoire d'Est Ensemble est divisé en 3 lots géographiques. Chacun de ces lots a fait l'objet d'un marché public fin 2017 (et mis en place le 2 octobre 2017) pour une durée de 5 ans.

Les 3 prestataires retenus (OTUS, SEPUR et SUEZ) collectent les ordures ménagères résiduelles, les emballages, le verre, les encombrants et les collectes spécifiques du lot qui leur a été attribué et ce, en porte-à-porte et en apport volontaire.

La régie d'Est Ensemble prend en charge la majorité des collectes de dépôts sauvages du territoire et du vidage des corbeilles.

		OMR + MMP + Verre (PàP + PAV)	Déchets Verts (DV)	Encombrants (OE)	Dépôts sauvages (DS)	Corbeilles de rue (CR)
Lot 1	Romainville	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
	Les Lilas	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
	Pantin	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS	OTUS
	Le Pré Saint-Gervais	OTUS	OTUS	OTUS	REGIE	REGIE
Lot 2	Bondy	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR	SEPUR
	Noisy-le-Sec	SEPUR	SEPUR	SEPUR	REGIE	SEPUR
	Bobigny	SEPUR	SEPUR	SEPUR	REGIE	REGIE
Lot 3	Bagnolet	SUEZ	SUEZ	SUEZ	REGIE	REGIE
	Montreuil	SUEZ	SUEZ	SUEZ	SUEZ	REGIE

La collecte des déchets ménagers

Les collectes traditionnelles

Quel que soit le lot, les fréquences de collecte varient selon les flux, elles sont harmonisées sur le territoire.

Les fréquences de collecte sont identiques à l'année passée.

	Ordures Ménagères Résiduelles	Multi-Matériaux et Papier	Emballages en Verre Recyclables	Encombrants	Déchets végétaux
Lot 1	C2 à C3* / Bacs ou points d'aspiration**	C1 / Bacs ou points d'aspiration**	C1 / Bacs ou PAV	C0,5 à C1 / Porte-à-porte	C1 (de mi-mars à fin novembre) / Porte-à-porte en zone pavillonnaire
Lot 2	C2 à C4* / Bacs ou PAVE	C1 / Bacs ou PAV	C1 / Bacs ou PAV		
Lot 3	C2 à C3* / Bacs ou PAVE	C1 / Bacs ou PAVE	PAV		

*C2 pour les zones d'habitats majoritairement pavillonnaires individuels et petits collectifs
C3 ou C4 pour les zones d'habitats majoritairement (grand) collectif

**Quartier de Romainville desservi par un système de collecte par aspiration pneumatique.

Les dépôts sauvages

Sur notre territoire, est considéré comme dépôt sauvage tout dépôt d'ordures ponctuel ou régulier de quelque nature sur la voie publique en dehors des plages horaires de collecte ou hors des contenants prévus. Des équipes dédiées débarrassent quotidiennement le flux constant de déchets déposés sur la voirie.

Une équipe de contrôleurs (CSCEP) non assermentés effectue ponctuellement des enquêtes en collaboration avec les services des villes (Brigades propreté, police municipale ...) pour identifier les contrevenants.

Une prestation de collecte spécifique pour les déchets d'amiante a été contractualisée pour l'année 2020 auprès de la société SMS Assistance pour gérer la collecte de ces déchets et leur traitement. Sur l'année, **ce sont 3.7 tonnes de déchets amiantés**, déposés illégalement sur la voie publique, qui ont été conditionnés, évacués et traités.



La collecte des déchets alimentaires

Est Ensemble et le SYCTOM expérimentent, sur une période de 3 ans (jusqu'en mars 2021), une collecte à la source des biodéchets avec pour objectifs de réduire le volume total des déchets produits sur le territoire. Ces déchets sont traités et valorisés en méthanisation pour produire du méthane et du compost.

Cette expérimentation concerne :

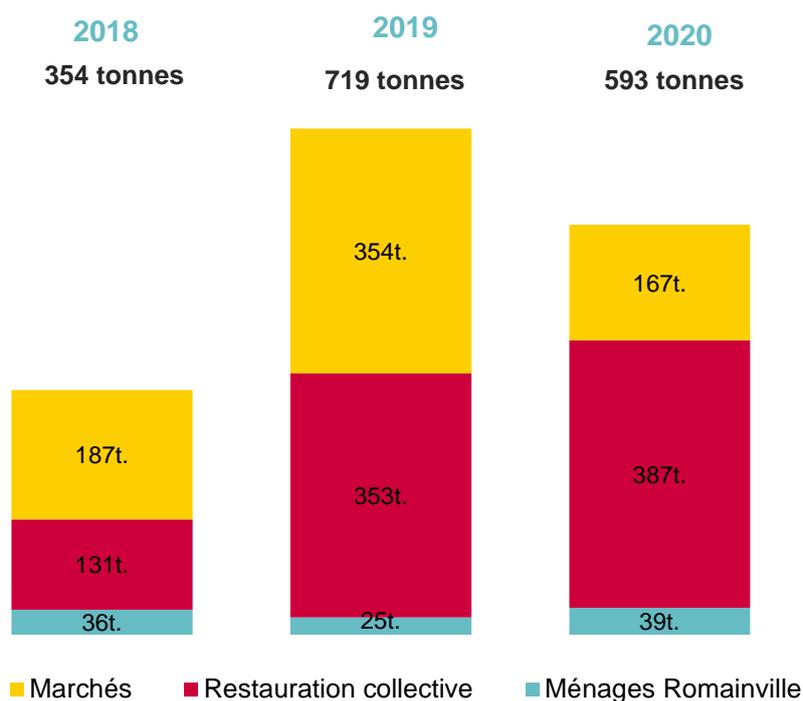
- **Des gros producteurs** qui se sont portés volontaires : établissements scolaires, marchés forains, maisons de retraite et cuisines centrales.
- **Un quartier de Romainville** « Bas Pays » où tout le monde trie : habitants, commerçants et administrations (environ 6 000 personnes)

Avec la **loi Grenelle 2 de 2010**, les producteurs de déchets alimentaires de plus de 10 tonnes par an ont l'obligation depuis 2016 de trier et de procéder à une valorisation biologique de leurs déchets (pour un établissement scolaire cela représente 400 repas/jour ou un marché alimentaire comprenant 25 étals).

Le code de l'environnement prévoit qu'au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets. (Article L541-21-1)

Financée par le SYCTOM, l'entreprise Moulinot, spécialisée dans la gestion des déchets alimentaires, est chargée d'organiser l'activité de collecte des déchets de l'expérimentation (planification des tournées, entretien des véhicules, contrôle du bon déroulement de chaque tournée etc.).

Evolution des tonnages de déchets alimentaires



	Nombre d'établissements scolaires raccordés
2020	49
2019	33
2018	14

En 2020, 49 écoles, 18 lycées/collèges (soit une évolution de +48% vs 2019 sur le raccordement des établissements scolaires), 8 marchés et 25 autres établissements (maisons de retraite, associations, restaurants, etc.), ainsi que 6 000 habitants du quartier des Bas-Pays de la commune de Romainville font partie du dispositif.

La collecte des textiles

La collecte textile a été mise en place dès 2011 par Est Ensemble. 3 organismes gèrent les bornes situées sur l'espace public du territoire :

- Le Relais 75 à Pantin,
- Le Relais Nord-Est - Île de France à Bobigny, Noisy-le-Sec, Bagnolet, Montreuil, Bondy,
- Eco-textile à Bobigny,

Il existe également des bornes sur le domaine privé qui ne relèvent pas de la compétence d'Est Ensemble.

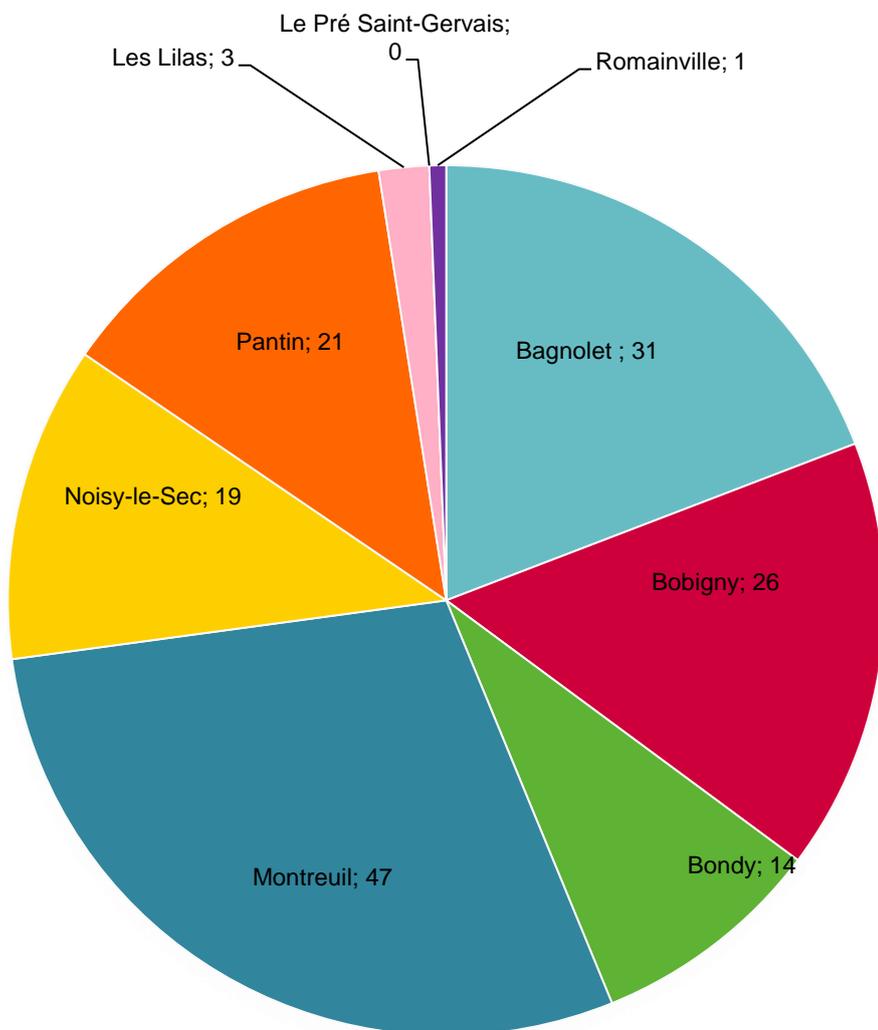
162 bornes sont actuellement installées sur le territoire, 108 d'entre elles le sont sur l'espace public.

Les 108 bornes situées sur l'espace public ont permis la collecte de 330 tonnes de textile (vs 390 tonnes en 2019).

En triant les vêtements, les citoyens participent à la préservation des ressources et contribuent aussi à **l'insertion de personnes en difficulté**. Les organismes en charge de la collecte sur le territoire, comme Le Relais et Eco-textile, permettent la présence d'une activité d'insertion.



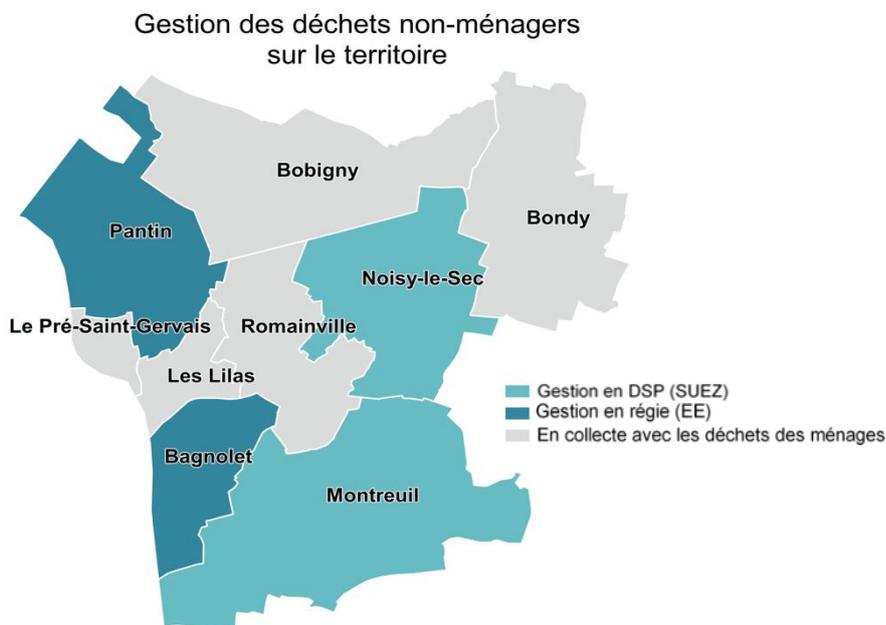
Répartition des bornes textiles sur le territoire d'Est Ensemble



La collecte des déchets non-ménagers

Les déchets des commerçants, artisans et administrations, assimilables par leur nature et leur quantité à ceux des ménages, sont collectés avec les déchets des ménages. La tarification incitative est en vigueur sur 4 communes du territoire.

Deux d'entre elles, Pantin et Bagnole, sont gérées en redevance spéciale par notre régie composée de 5 agents. La gestion des deux autres villes, Noisy-le-Sec et Montreuil, est déléguée au prestataire SUEZ qui se charge de la collecte, du traitement des déchets non ménagers et de la facturation de ce service aux professionnels.



	Redevance spéciale			DSP		
	Bagnole	Pantin	Total	Montreuil	Noisy-le-Sec	Total*
Total contrats en 2020	191	143	334	801	220	1021
Contrats résiliés en 2020	4	7	11	40	9	49
Contrats signés en 2020	28	10	38	75	21	96
Montant facturé en 2020(TTC)	99 369€	321 317€	420 685€	2 104 789€	380 204€	2 484 993€

* Géré et facturé par la Délégation de Service Public (SUEZ).

Nombre de bacs	RS	DSP
Total Bacs	573	1824
Ordures ménagères résiduelles assimilées	573	1317
Carton	-	411
Papier	-	84
Biodéchets	-	12

Déchèteries fixes et déchèteries mobiles

Déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Les deux déchèteries fixes, situées à Montreuil et à Bondy, sont gérées par Est Ensemble et accessibles aux habitants du territoire. Elles sont interdites aux professionnels, commerçants et artisans (cf. le guide des déchèteries dans les annexes).

	Déchèteries gérées par Est Ensemble	
Ville	Bondy	Montreuil
Adresse	84 Avenue du 14 juillet	127 rue Pierre de Montreuil
Jours d'ouverture	Lundi au samedi : 9h et 19h Dimanche : 9h30 à 12h30 Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai	Lundi au vendredi : 12h30 à 19h Samedi : 10h à 19h Dimanche et jours fériés : 9h à 13h Sauf le 1 ^{er} janvier et 1 ^{er} mai
Accès des professionnels	Non	
"Haut de quai" : mode d'exploitation	SUEZ	Régie
"Bas de quai" : mode d'exploitation	SUEZ*	

Les déchèteries de Bondy et de Montreuil ont été fermées sur la période du 17 mars au 11 mai 2020 pendant le premier confinement de la crise sanitaire.

Autres déchèteries fixes accessibles aux habitants

Les particuliers d'Est Ensemble peuvent également se rendre à la déchèterie gérée par le **SYCTOM**, 62 rue Anatole France, à Romainville.

Grâce à un partenariat avec la **ville de Paris**, tous les habitants d'Est Ensemble peuvent aussi profiter des espaces de tri municipaux de la **porte des Lilas** et de la **porte de Pantin**.

	Déchèterie du SYCTOM	Déchèterie de la ville de Paris	
Ville	Romainville	Paris	
Adresse	62 Rue Anatole France	11 rue Paul Meurice (Porte des Lilas)	5 bis place de la Porte de Pantin
Jours d'ouverture	<p>du 1^{er} octobre au 31 avril lundi au samedi 8h à 19h45</p> <p>du 2 mai au 30 septembre lundi au samedi 8h à 20h45</p> <p>Les dimanches et jours fériés de 8h à 16h45 Fermé le 1^{er} mai</p>	<p>du lundi au dimanche 9:30 à 19:00</p> <p>Fermé le 1^{er} mai</p>	

Déchèteries mobiles gérées par Est Ensemble

La déchèterie mobile est un dispositif de collecte de proximité au cœur des villes. C'est une installation éphémère d'une demi-journée sur l'espace public.

Le service de déchèterie mobile est assuré par le prestataire SUEZ dans le cadre d'un marché à bons de commande (installation du matériel, exploitation, RH).

5 déchèteries mobiles sont en exploitation à raison d'un samedi par mois de 9h à 13h sur les villes suivantes :

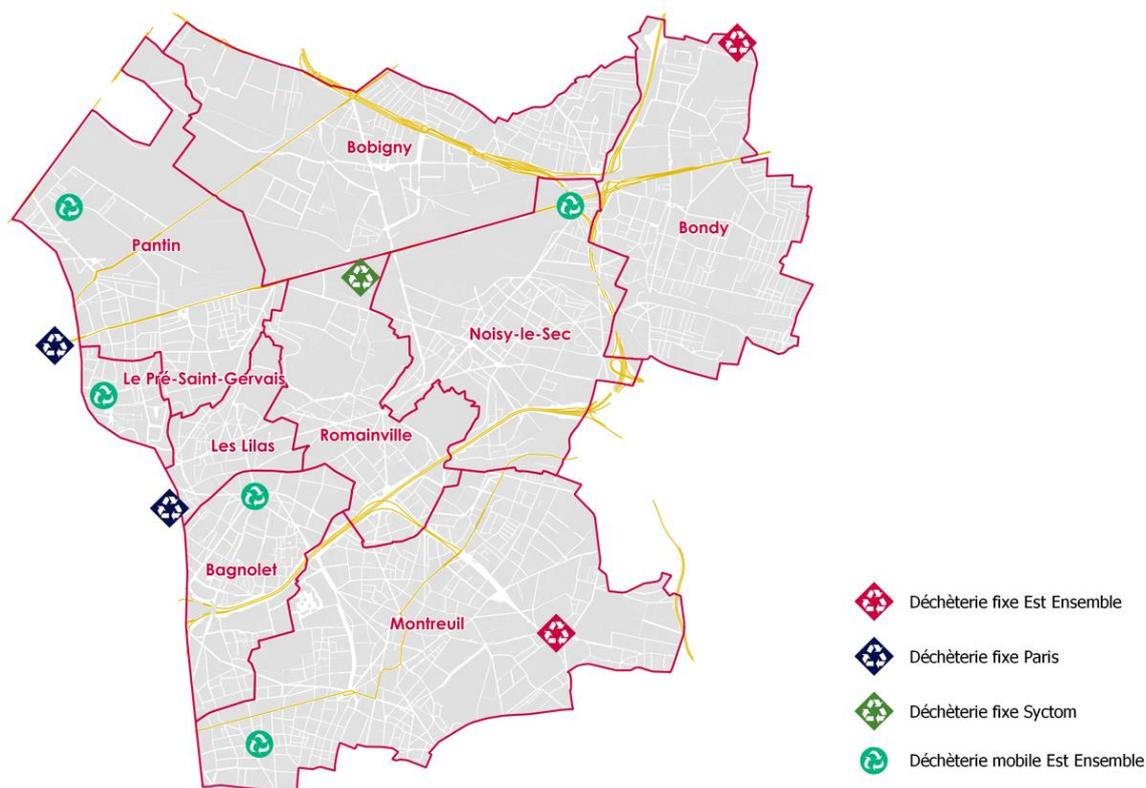
- Le Pré Saint-Gervais > 1^{er} samedi du mois
- Pantin > 2^{ème} samedi du mois
- Bagnolet > 3^{ème} samedi du mois
- Montreuil > 4^{ème} samedi du mois
- Noisy-le-Sec > 3^{ème} samedi du mois



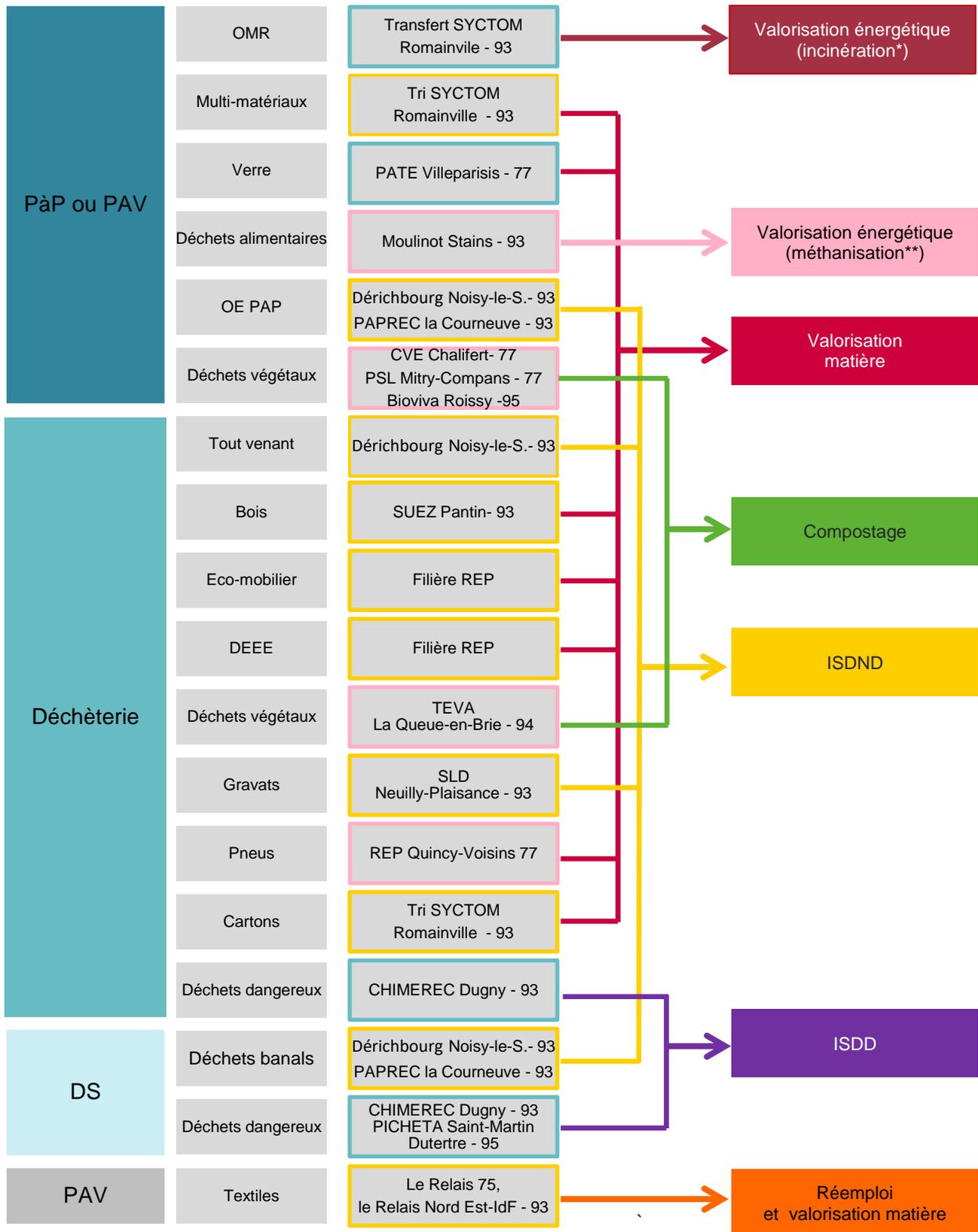
Nature des déchets collectés :

Encombrants, déchets verts, cartons, déchets dangereux spécifiques, DEEE, bois, meubles, cartons, lampes/néons, gravats. Un espace de « recyclerie » est également proposé pour offrir une seconde vie aux objets.

Carte du réseau de déchèterie accessible aux habitants d'Est Ensemble



LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION



* et enfouissement
** et compostage

L'INFORMATION

Télé-accueil permanence téléphonique

Le télé-accueil est une plate-forme téléphonique mise en place le 1^{er} décembre 2011 pour répondre aux demandes de renseignements et aux divers signalements des usagers (dépôts sauvages, réclamations sur la collecte, informations sur le tri, demandes de bacs...) des 9 villes quel que soit le prestataire ou le mode de collecte.

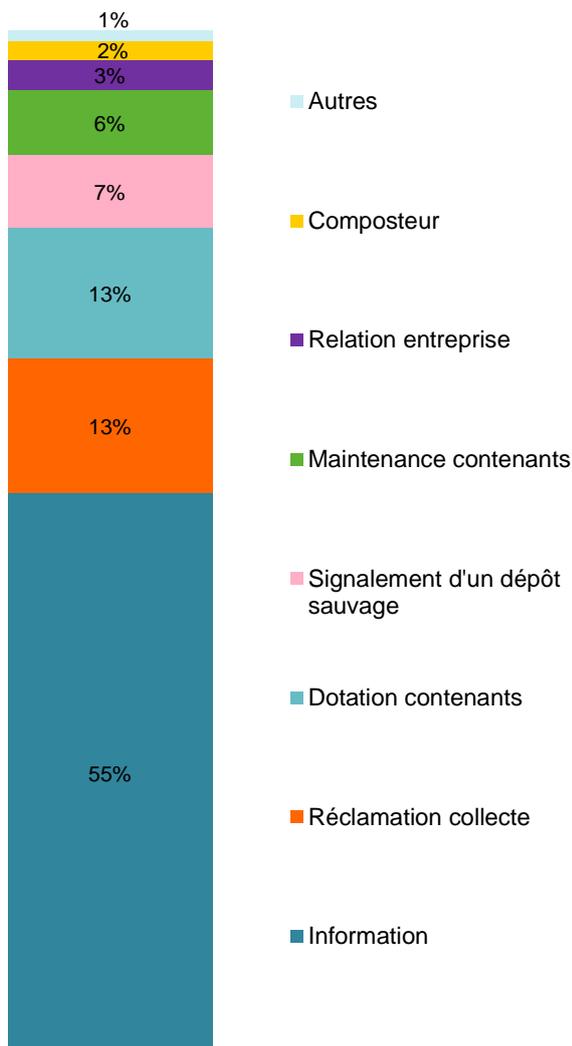
Pour toutes questions ou signalements, le numéro Info déchets est ouvert de 8h30 à 18h00 du lundi au jeudi et de 8h30 à 17h le vendredi. L'appel est gratuit depuis les postes fixes ou mobiles.

En 2020, le télé-accueil a répondu à 31 029 appels avec un temps moyen de conversation de 2min04 et un taux de réponse de 79% (39 262 reçus).

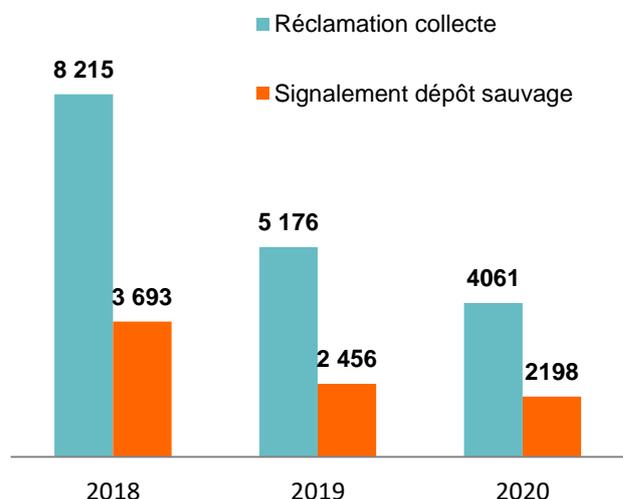
Le télé-accueil est le premier poste d'entrée des contacts usagers. Grâce à la mobilisation des agents et des équipes supports, le service a pu être maintenu.

En 2019, une forte baisse des appels concernant les réclamations de collecte et le signalement de dépôts sauvages avait été observée pour les 9 villes du territoire (-36%). La tendance se renforce, en 2020, avec une nouvelle baisse de 22%.

Répartition des appels par type de demandes



Evolution des appels

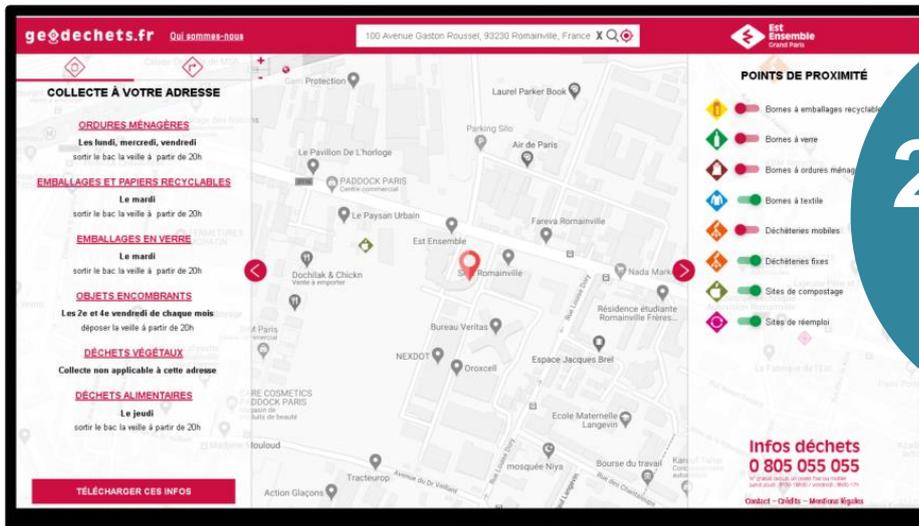


Carte interactive Géo-déchets

Depuis le 15 septembre 2017, Est Ensemble met à la disposition des usagers un service web d'informations personnalisées sur les déchets : geodechets.fr.

Ce service recense :

- Les modalités de collecte en porte-à-porte (jours de collecte, horaire de sortie des déchets selon les collectes ...)
- Les emplacements de tous les points d'apport volontaire des déchets (ex : déchèteries, bornes textiles, composteurs de quartier, sites de réemploi, etc.)



21 383
visites en 2020

+3%
par rapport
à 2019

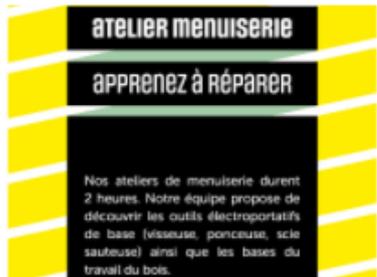
Outils de communication

Le service Communication d'Est Ensemble réalise et diffuse les actions et services déployés par la Direction de la Prévention et de Valorisation des Déchets :

- Campagnes de communication : collecte des sapins de Noël, informations sur nos équipements, évènementiels, etc.
- Dépliants / flyers dédiés : plannings des collectes des déchets encombrants, guides des déchèteries, kit de compostage, mode d'emploi du tri des textiles, mémo tri, etc.
- Magazines / Site internet / Réseaux sociaux : partage des nouvelles actions, projets, informations généralistes sur les services déployés, conseils pratiques sur la réduction des déchets, etc.



La gestion de l'espace « Agenda » du site internet de l'EPT, permettant à chacun de retrouver les événements ou animations proposés autour de la prévention et de la réduction des déchets : [est-ensemble.fr/agenda-zéro-dechet](http://est-ensemble.fr/agenda-zero-dechet).

		
<p>La bricothèque</p> <p>Empruntez les outils de la Bricothèque tous les samedis et participez aux ateliers menuiserie, tapisserie, couture et luminaire.</p>	<p>93 REMÈDES A LA MODE - POUR UN DRESSING RESPONSABLE</p> <p>Des clefs pour un dressing responsable et solidaire</p>	<p>Ateliers "initiation menuiserie" dans le cadre de la Bricothèque</p> <p>Venez apprendre les bases de la menuiserie</p>
<p>7 novembre 2020 - 23 octobre 2021, les samedis Montreuil-sous-bois</p>	<p>22 - 29 juillet 4-6 allée Newton, 93500 Pantin</p>	<p>Samedi 31 juillet, 13h00, 16h00 Montreuil-sous-bois</p>

SENSIBILISATION ET PREVENTION

LA POLITIQUE DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

Est Ensemble met en œuvre des actions de prévention des déchets depuis sa création. Dès 2012, un accord-cadre avec l'ADEME est signé pour la mise en œuvre du "Programme Local de Prévention des Déchets" (PLPD) d'une durée de 5 ans. Est Ensemble a souhaité poursuivre et amplifier ces actions en contractualisant en 2019 le "Contrat d'objectif déchets et économie

circulaire" (CODEC) avec l'ADEME. Ce contrat définit 3 objectifs déclinés en 60 actions à déployer pour favoriser la valorisation, la prévention, la réduction des déchets et l'économie circulaire. La mise en œuvre du plan d'actions s'appuie en partie sur l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (depuis 2015).

L'appel à projets Zéro Déchet

Pour compléter l'offre de sensibilisation interne et pour accompagner les initiatives civiles de prévention des déchets sur le territoire, Est Ensemble soutient depuis 2014 des associations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire œuvrant dans le domaine de la prévention et de la réduction des déchets. En plus des associations, les SCOP, SCIC, mutuelles, fondations et entreprises agréées "ESS" étaient éligibles.

La session d'appel à projets se déroule habituellement sur une année (de juin à juin n+1). La crise sanitaire nous a amené à aménager la session 2020 de manière à ne pas pénaliser les lauréats qui ont vu leur activité s'arrêter pendant plusieurs mois. La durée de la session a été prolongée de 6 mois, les associations ont pu adapter leurs interventions pour répondre aux mesures sanitaires.

39 structures ont été retenues pour un budget de 491 830€. Les projets ont démarré en juin

Est Ensemble lance depuis 2014 un appel à projet en direction des associations, des entreprises de l'économie sociale, y compris de start-up, pour faire émerger des événements, des animations et des projets sur le territoire d'Est Ensemble.

Ce système de subventions permet à Est ensemble de proposer de nouvelles animations dans les villes, les écoles, d'accompagner de nouveaux projets de prévention, de recyclage, de réemploi, de compostage et d'économie circulaire sur son territoire.

2019 et devaient se terminer en juin 2020 mais l'appel à projets a été prolongé jusqu'en décembre 2020 compte tenu de la crise sanitaire.

LA SENSIBILISATION

Actions de terrain

Des actions d'information régulières sont menées sur l'ensemble du territoire par les chargés de sensibilisation et de contrôle de l'espace public (CSCEP) pour informer et sensibiliser les habitants sur les modalités de collecte de gestion des déchets.

- Sensibilisation des riverains au tri lors de la mise en service d'un point d'apport volontaire ou d'une collecte sélective
- Sensibilisation des habitants au tri de leurs déchets après un refus de collecte

- Sensibilisation des habitants à la bonne gestion des déchets.

Compte tenu de la situation sanitaires, les actions de sensibilisation ont été rapidement suspendues.

Les évènements

En parallèle des dispositifs d'information, des actions de sensibilisation sont menées autour de 4 thématiques principales : le tri/recyclage, le gaspillage alimentaire, l'éco-consommation et le compostage. Nos équipes organisent tout au long de l'année des animations en milieu scolaire et lors d'évènements Grand Public (Fête de ville ou de quartier, brocante, marché, ou évènement à thématique environnement ou déchets).

Les interventions habituelles de nos agents ont été fortement impactées par la crise sanitaire, les lieux et temps de vie de quartier ayant été temporairement suspendus (les fêtes de quartiers, les brocantes).

Sur le territoire, la tenue des grands évènements de prévention de réduction des déchets a, elle aussi, été très perturbée.

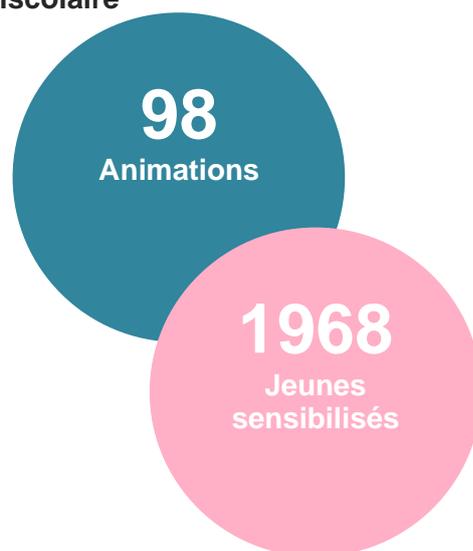
- La SERD : Semaine Européenne de Réduction des Déchets > Annulée
- La SEDD : Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) > Annulée
- « Tous au Compost », la quinzaine nationale du compostage de proximité > Annulée

Bilan des actions de sensibilisation réalisées par les CSCEP et les éco-animateurs

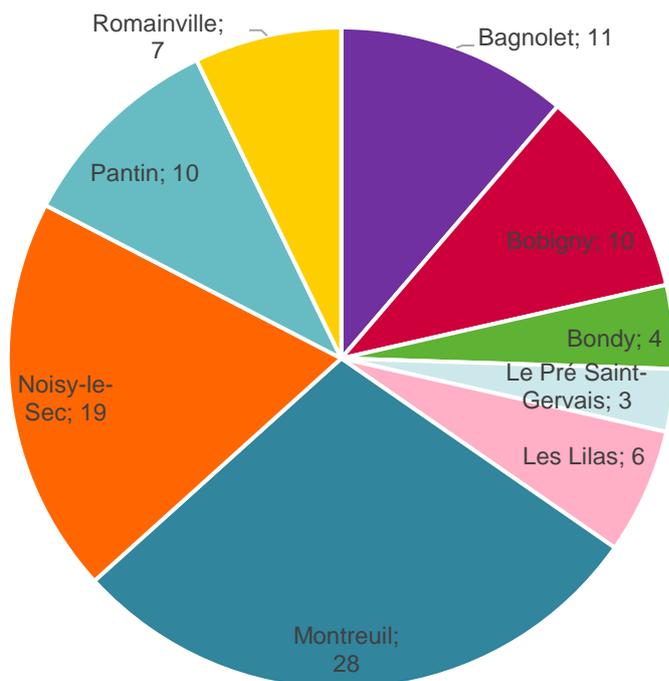
Scolaires

Répartition des animations de sensibilisation scolaire et périscolaire

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées
Tri/ Recyclage	41
Gaspillage alimentaire	33
Exposition (1 001 vies des déchets)	16
Animation multithématique	2
Compostage	6



Répartition des animations de sensibilisation scolaire et périscolaire par commune



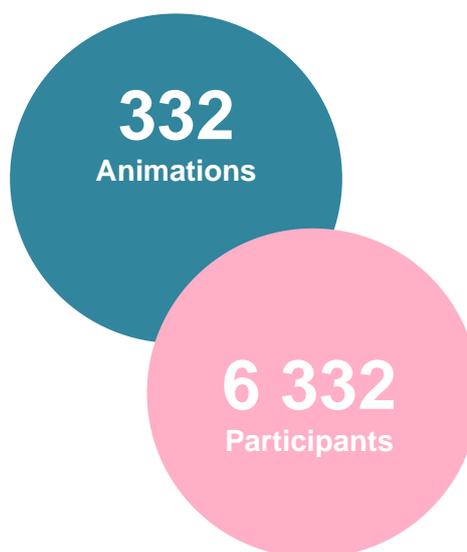
La répartition des actions de sensibilisation est très disparate sur le territoire. D'une commune à l'autre, les modalités d'intervention dans les écoles et les centres de loisirs sont très différentes. Nous essayons, cependant, de proposer nos interventions équitablement sur tout le territoire.

- Sensibilisation au compostage
> 115 jeunes ont pu participer à une initiation au compostage (écoles maternelle, primaire, centre de loisirs et collège).

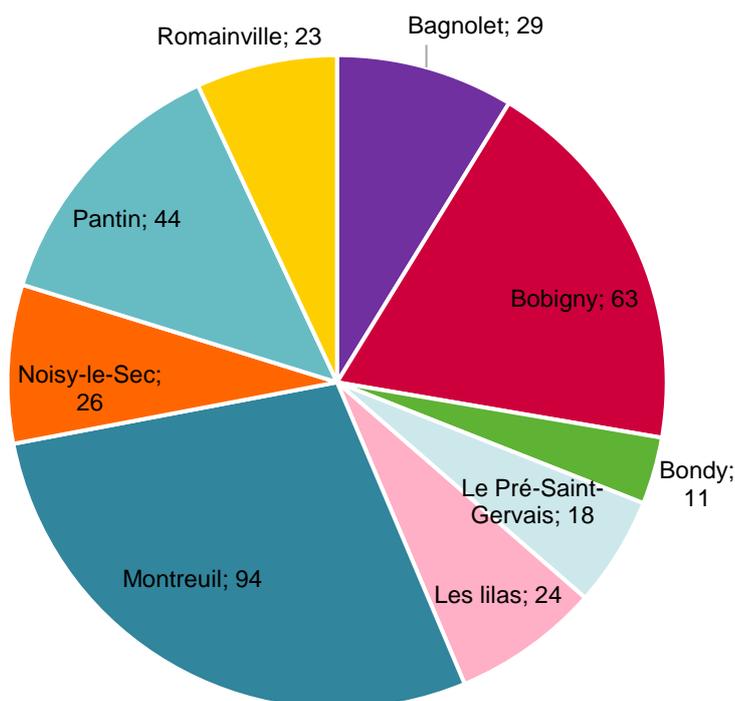
Grand Public

Répartition des animations de sensibilisation Grand Public

Type d'animation	Nombre d'animations réalisées
Réemploi	150
Compostage	33
Gaspillage alimentaire	86
Propreté	13
Eco-consommation	33
Tri	17



Répartition des animations de sensibilisation grand public

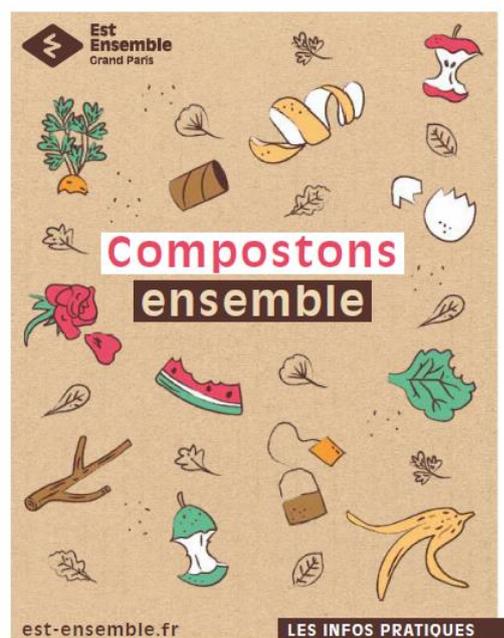


LA PREVENTION

Le compostage

Dans le cadre de ses actions de prévention, Est Ensemble forme les habitants au compostage et leur distribue gratuitement des composteurs de jardin ou des lombricomposteurs. En 2020, 26 sessions de formation ont été organisées au cours desquelles 393 habitants ont été formés au compostage individuel puis équipés. Pour maintenir le déploiement du compostage, Est Ensemble a adapté son offre de formation en proposant des formations à distance. En 2020, 14 formations ont été réalisées en distanciel.

En complément des formations, 54 actions de sensibilisation, de redynamisation ou retournement ont été effectuées sur l'année. Pour renforcer les actions de nos maitres-composteurs, 71 référents composteurs ont été formés (1j/formation) ainsi que 4 guides composteurs (5j/formation).



Recensement en 2020 du nombre de composteurs déployés sur l'ensemble du territoire*

	2018	2019	2020	Evolution n-1
Lombricomposteurs individuels	814	1155	1277	162
Composteurs individuels	3210	3567	3705	138
Site de Quartier	24	26	32	6
Composteurs collectifs	512	572	621	49
TOTAL	4560	5320	5635	355

*comprend des actions réalisées dans le cadre de l'appel à projets.

Les actions des maîtres-composteurs sont complétées par celles menées dans le cadre de l'appel à projets. Malgré le contexte sanitaire, un partenariat avec le cinéma 104 de Pantin a pu permettre la mise en place d'une animation comprenant la diffusion du court-métrage « Les mal aimés » et une sensibilisation au lombricompostage.

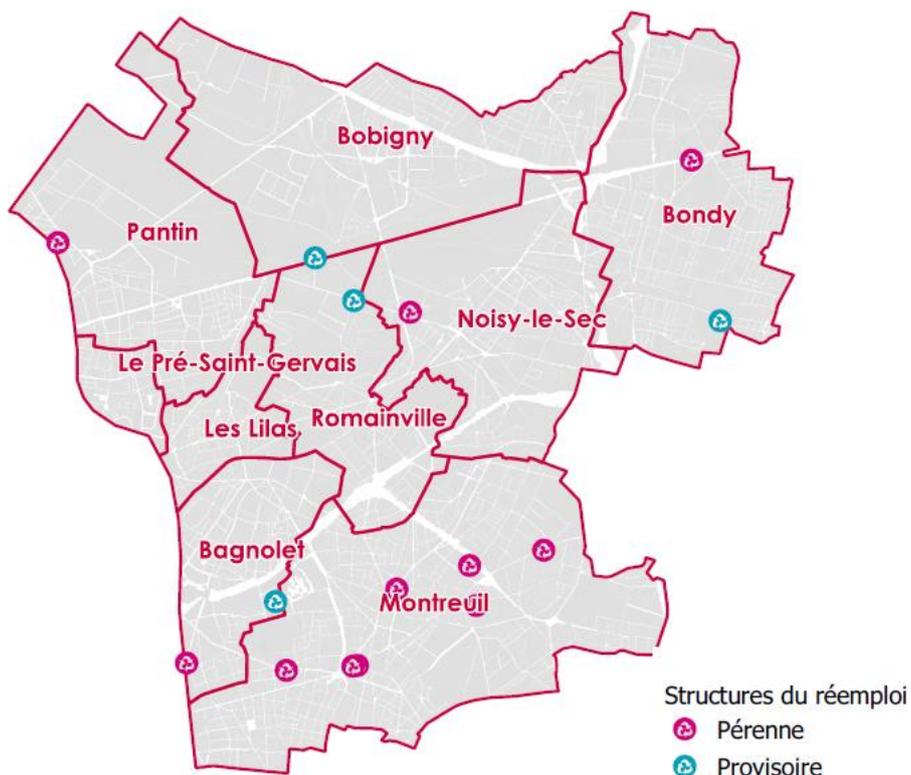


Pendant toutes les périodes de confinement, Est Ensemble s'est organisé pour maintenir la distribution de broyat auprès des bénévoles de sites partagés.

Le réemploi

L'appel à projets a accompagné la création de projets de réemploi et de réparation : recycleries, bricothèques, et développé la collecte des objets réutilisables.

Cartographie des structures de réemploi sur le Territoire



BILAN DES TONNAGES DES DECHETS COLLECTES

REPERES

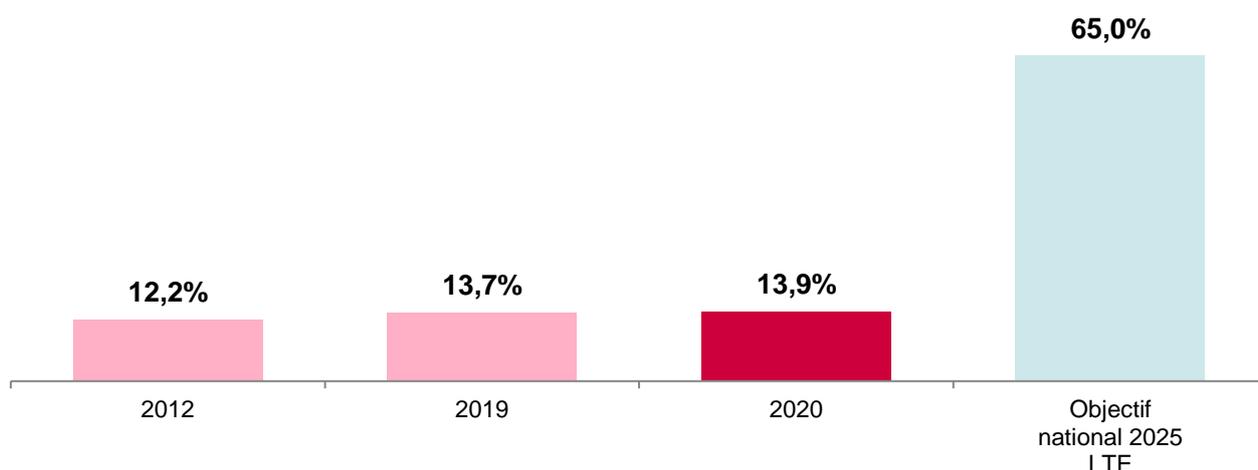
Le taux de valorisation du territoire est très faible, 13,9%, au vu de l'objectif national de la réglementation, cependant il est relativement conforme à la situation de la Métropole du Grand Paris.

La loi dite AGECE, anti-gaspillage pour une économie circulaire, ayant pour objectif d'accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat a été promulguée le 10 février 2020 et publiée au journal officiel du 11 février 2020.

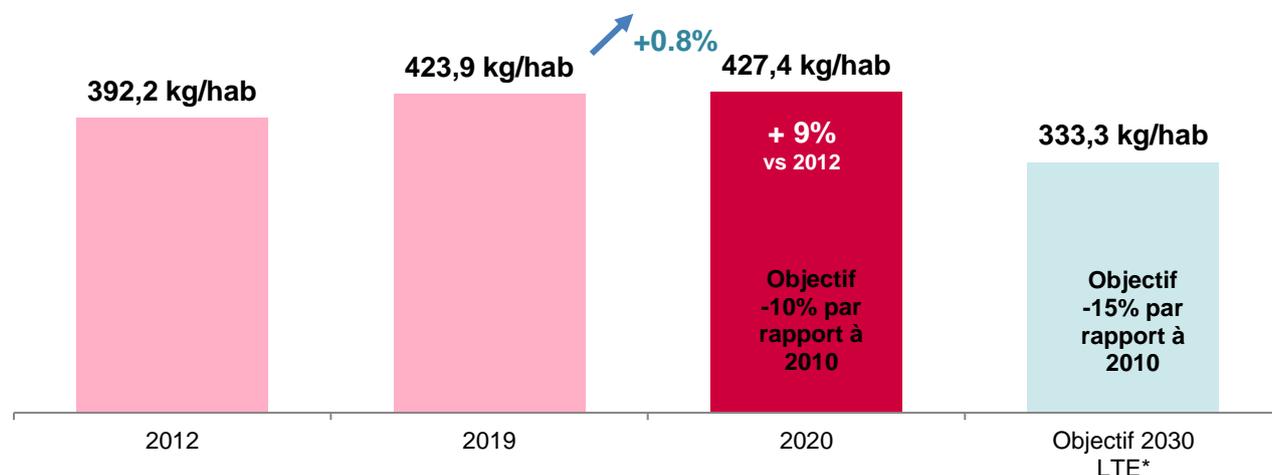
La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique, tout en garantissant un accès à l'énergie à des coûts compétitifs.

Source : cohesion-territoires.gouv.fr/

Augmenter la valorisation des déchets valorisables (hors gravats)



Diminuer les DMA (OM, MM, Verre, OE, Déchèterie, DV, DA, Textile)



*LTE : Loi transition énergétique

PRESENTATION DES TONNAGES COLLECTES

208 093 tonnes de déchets dit « municipaux » ont été collectées sur le territoire en 2020.

- Les déchets des services techniques (7326 tonnes) ne sont pas collectés par Est Ensemble.
- Les déchets des déchèteries incluant la déchèterie de Romainville (5691 tonnes), totalement gérée et prise en charge par le SYCTOM. Les déchets apportés sur les déchèteries de la ville de Paris ne sont pas comptabilisés faute d'informations sur leur volume.
- Les déchets des corbeilles (3338 tonnes) collectés en régie ou en prestations externes sont hors périmètre du rapport.

Chiffres clés

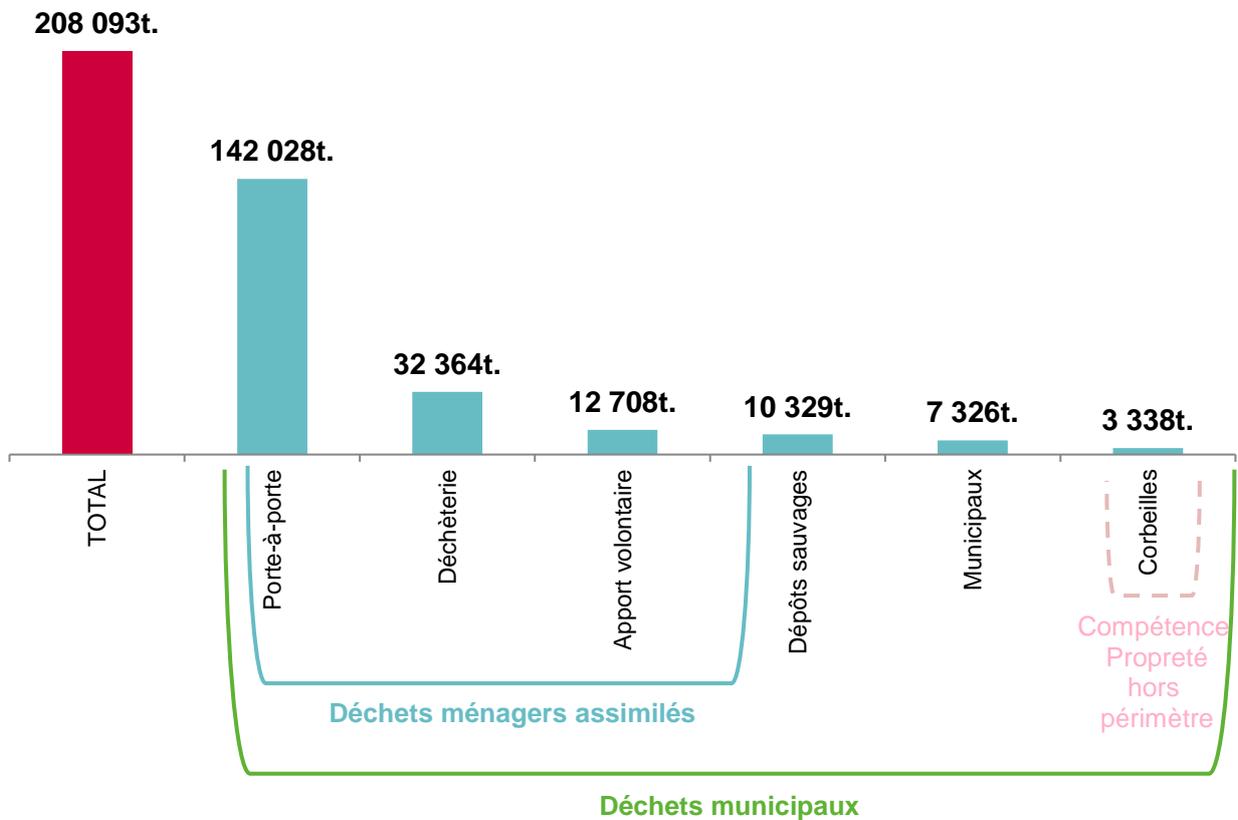
208 093 tonnes/an

(+4 423t. par rapport à 2019
soit + 2.2%)

490 Kg/hab/an

(+3.3kg/habitant par rapport
à 2019 soit 0.7%)

Répartition de l'ensemble des déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble par activité en 2020 (en tonnes)

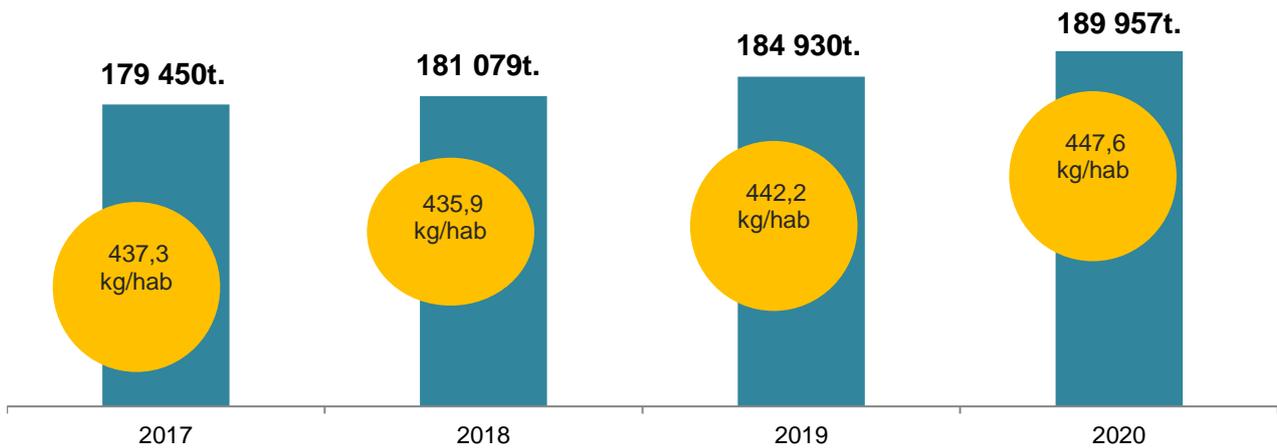


TYPE DE COLLECTE (en tonnes)	2018	2019	2020	Evol n-1
Total	200 972t.	203 671t.	208 093 t.	2%
Porte-à-porte	136 553t.	140 118t.	142 028 t.	1%
Déchèterie	32 128t.	31 289t.	32 364 t.	3%
Apport volontaire	10 403t.	11 415t.	12 708 t.	11%
Dépôts sauvages	10 335t.	9 779t.	10 329 t.	6%
Déchets Municipaux*	9 273t.	8 220t.	7 326 t.	-11%
Corbeilles*	2 280t.	2 849t.	3 338 t.	17%

*Le vidage des corbeilles fut, jusqu'en mars 2019, assuré par la commune de Montreuil, les tonnages collectés étaient comptabilisés dans les déchets municipaux. Le vidage des corbeilles est depuis effectué par la régie d'Est Ensemble.

Le tonnage des déchets a fortement augmenté par rapport à 2019. Une augmentation en partie liée à la crise sanitaire qui a marqué l'année. Les différents confinements et restrictions (couvre-feu, fermeture de certains commerces...) ont amené les usagers à modifier leurs comportements (augmentation des repas pris à domicile, le renforcement de la vente à distance, des livraisons à domicile) et peuvent expliquer une partie des tonnages supplémentaires produits.

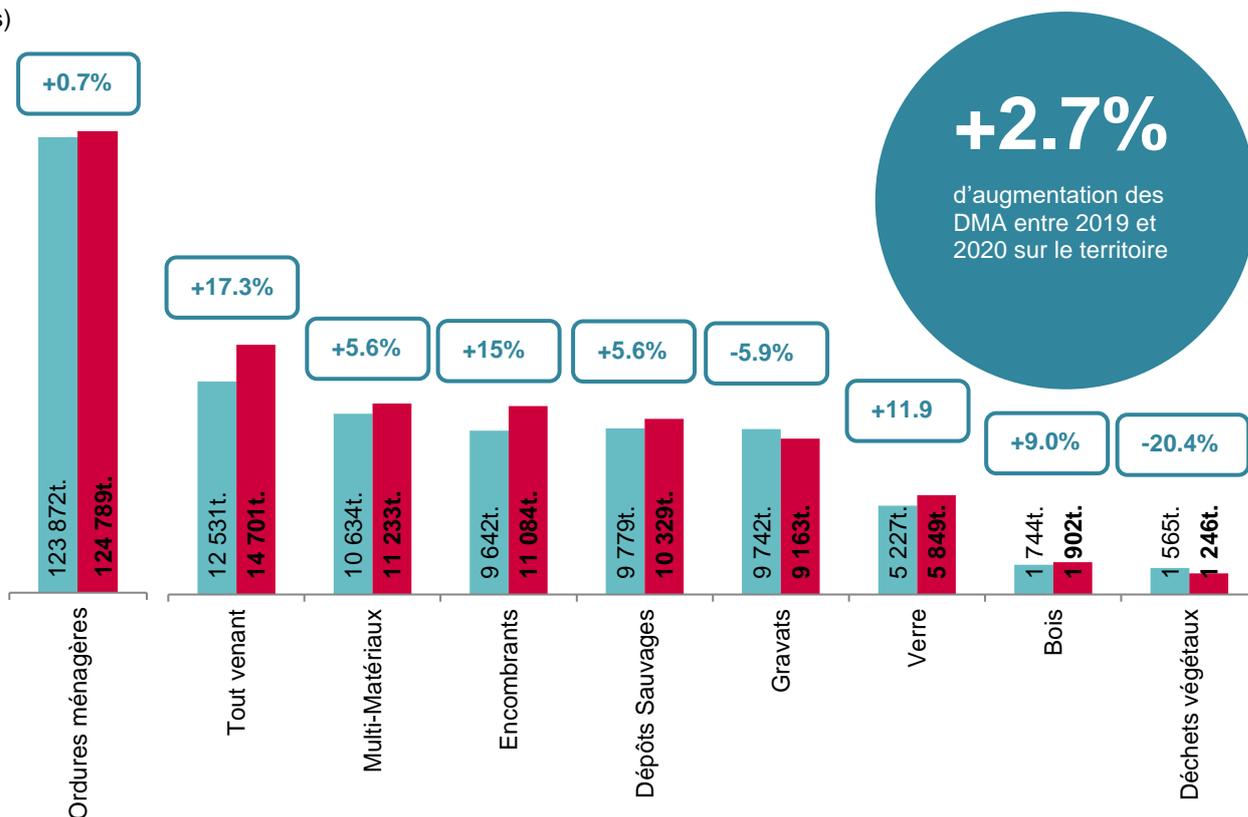
Evolution du tonnage et du ratio par habitant des déchets ménagers et des tas sauvages sur le territoire d'Est Ensemble (en tonnes) - (Hors tonnage déchèterie du SYCTOM)



Décomposition par flux



Principaux flux de déchets collectés sur le territoire d'Est Ensemble en 2020 (en tonnes)



Evolution du tonnage des Déchets Ménagers par flux sur Est Ensemble

Tonnages de collectes en PaP ou PAV	2018	2019	2020	Evol n-1
Ordures ménagères résiduelles	121 474t.	123 872t.	124 789t.	0,7%
Tout venant	12 592t.	12 531t.	14 701t.	17,3%
Multi-matériaux	9 671t.	10 634t.	11 233t.	5,6%
Encombrants	9 044t.	9 642t.	11 084t.	15,0%
Dépôts Sauvages	10 335t.	9 779t.	10 329t.	5,6%
Gravats	9 731t.	9 742t.	9 163t.	-5,9%
Verre	4 983t.	5 227t.	5 849t.	11,9%
Bois	1 757t.	1 744t.	1 902t.	9,0%
Déchets végétaux	1 450t.	1 565t.	1 246t.	-20,4%
Bio déchets	354t.	720t.	592t.	-17,7%
Textile	358t.	390t.	330t.	-15,5%
Bennes éco mobilier	788t.	890t.	213t.	-76,0%
DEEE	156t.	153t.	144t.	-5,9%
Carton	91t.	120t.	94t.	-21,3%
Déchets dangereux	48t.	45t.	42t.	-7,2%
Pneus	28t.	31t.	28t.	-11,2%

Les ordures ménagères et assimilées résiduelles

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) représentent, à elles seules, 63% des déchets ménagers collectés sur le territoire (hors corbeilles et déchèterie du SYCTOM).

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) ont augmenté de 0.7% soit proportionnellement moins que l'évolution de la population, cela se traduit par une baisse du tonnage par habitant (-2.2kg/habitant)

Chiffres clés

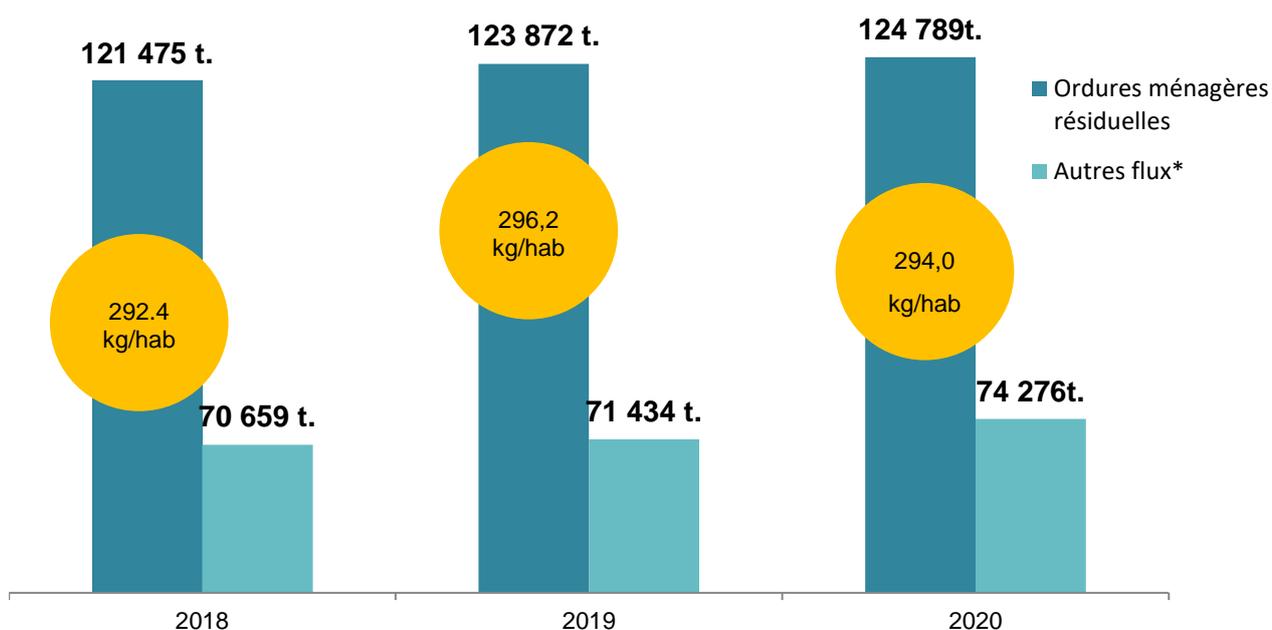
124 789 tonnes/an

(+916t. par rapport à 2019 soit + 0.7%)

294 kg/hab/an

(-2.2 kg/habitant par rapport à 2019 soit -0.7%)

Répartition entre les ordures ménagères résiduelles et les autres flux



*Autres flux : Verre, collecte sélective multi-matériaux, déchèterie, objets encombrants, déchets végétaux, biodéchets, textile, dépôts sauvages, déchets des services municipaux

	2018	2019	2020	Ecart absolu	Evol n-1
Population	415 438	418 239	424 430	6 191	1,5%
Ordures ménagères (OM)	121 475t.	123 872t.	124 789t.	916t.	0,7%
Ratio par habitant	292,4 Kg/hab	296,2 Kg/hab	294,0 Kg/hab	-2,2 Kg	-0,7%

La collecte sélective multi-matériaux

11 233 tonnes de cartons, papiers et emballages en plastique ont été collectées en porte-à-porte (bacs à couvercle jaune) ou des points d'apport volontaire,

91% du tonnage de la collecte sélective est recueilli en porte-à-porte.

L'augmentation des tonnages est réalisée exclusivement sur les collectes en porte-à-porte (+6%), la collecte en PAV est quant à elle en léger recul (-1%)

Alors que la collecte sélective multi-matériaux a sensiblement augmenté, les performances de tris sont en baisse. Bien que les collectes aient pu être maintenues, la fermeture des exutoires de tri (du 27/03 au 21/04) n'a pu permettre la valorisation des déchets collectés.

Chiffres clés

11 233 tonnes/an

(+598t. par rapport à 2019 soit + 5.6%)

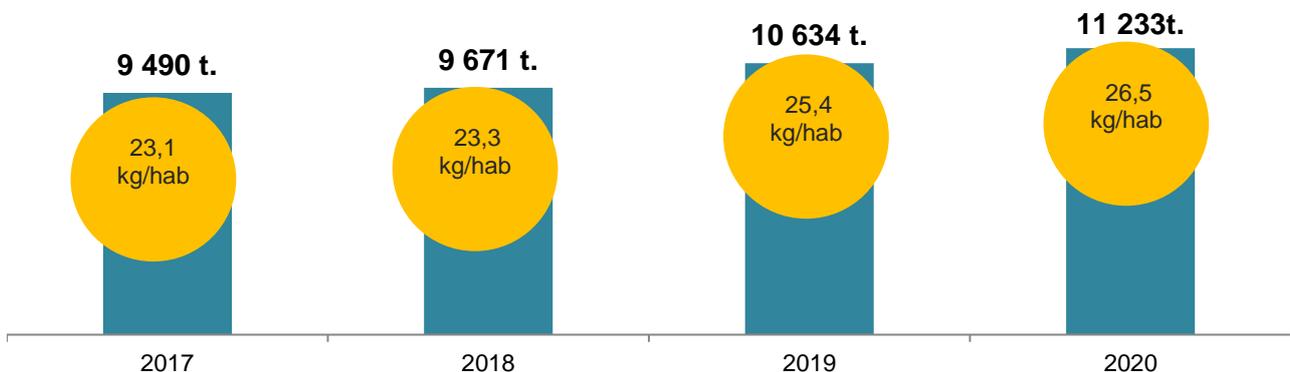
26,5 kg/hab/an

(+1 kg/habitant par rapport à 2019 soit + 4,1%)

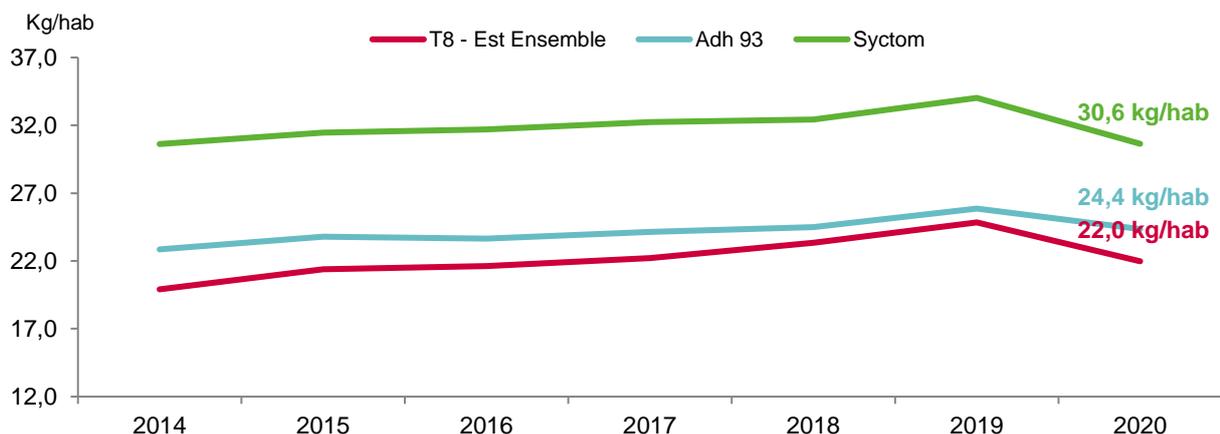
Répartition par type de collecte du tonnage multi-matériaux



Evolution du tonnage et du ratio par habitant des collectes multi-matériaux



Performance de tri (Multi-matériaux hors Verre) d'Est Ensemble



* Source SYCTOM : le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés

La collecte du verre

Les tonnages collectés en verre ont augmenté de près de 12%. Une augmentation très supérieure à celle de l'an passé (+4.9% en 2019). Les tonnages ont évolué uniformément quel que soit le mode de collecte (12.1% en PAP vs 11.8% en PAV).

La marge de progression sur les quantités de verre est importante car actuellement, seuls 13,8 kg par habitant par an sont collectés sur le territoire.

Bien qu'en évolution (+6.8% par rapport à l'an dernier), les performances de tri restent quasiment 2 fois inférieures aux performances des adhérents du SYCTOM.

Chiffres clés

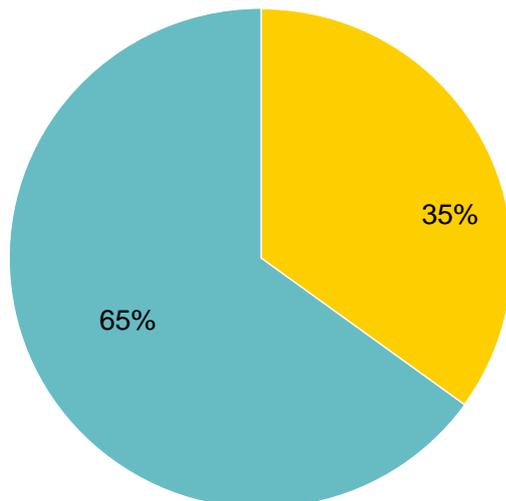
5 849 tonnes/an

(+622t. par rapport à 2019
soit + 11,9%)

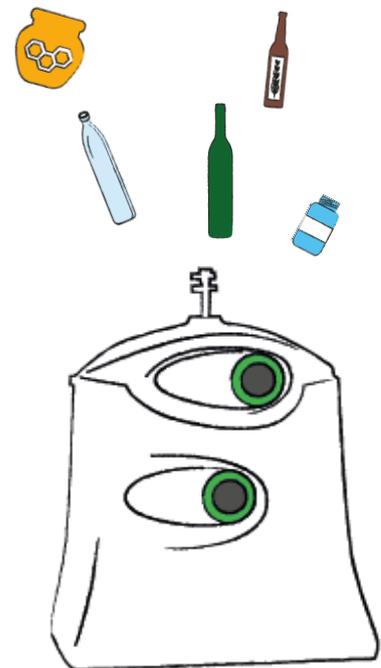
13,8 kg/hab/an

(+1,3kg/habitant par rapport
à 2019 soit + 10,3%)

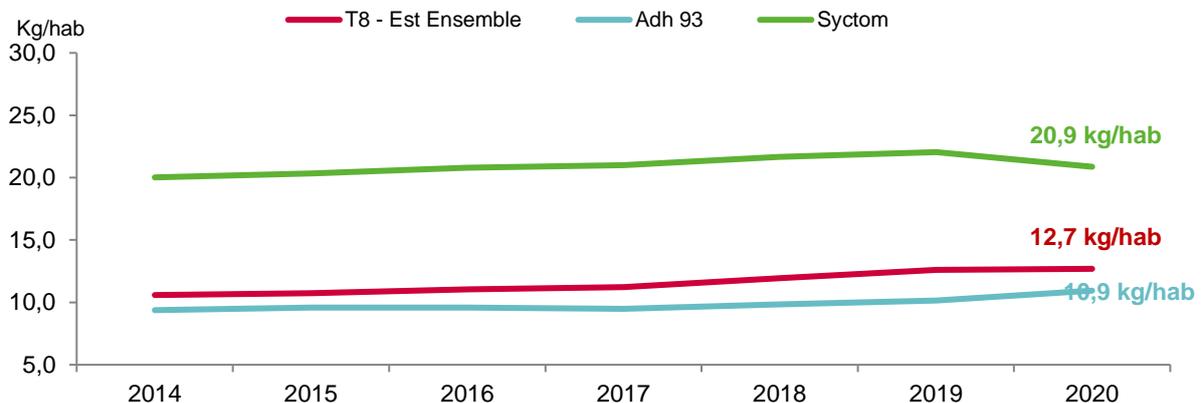
Répartition des tonnages de verre par type de collecte



■ Porte-à-porte ■ Apport Volontaire



Performance de tri (Verre) d'Est Ensemble



* Source SYCTOM : le calcul du ratio se fait sur la base des tonnages réceptionnés et acceptés

La collecte en déchèterie

Les déchèteries gérées par Est Ensemble ont été fermées sur une période du 17 mars au 11 mai. Les prestations de déchèteries mobiles ont, quant à elles, été mises en suspens de la mi-mars jusqu'au début septembre.

Malgré cette fermeture de presque 2 mois, les tonnages sont en augmentation (+3.4% vs 2019) tout comme le tonnage par habitant (+1.9%).

Ces tonnages ne prennent pas en compte les dépôts effectués auprès des 2 déchèteries parisiennes (Porte des Lilas et Porte de Pantin pour lesquels nous ne disposons que de peu d'informations).

Chiffres clés

32 364* tonnes/an

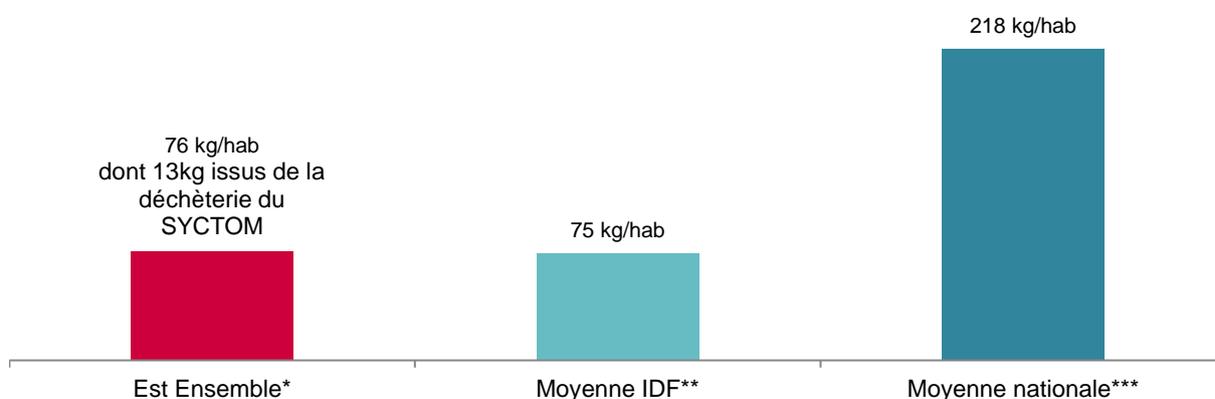
(+1 075t. par rapport à 2019
soit +3.4%)

76,3 kg/hab/an

(1.4kg/habitant par rapport
à 2019 soit + 1,9%)

* Déchèteries EE et du SYCTOM

Tonnage moyen collecté par habitant en déchèterie

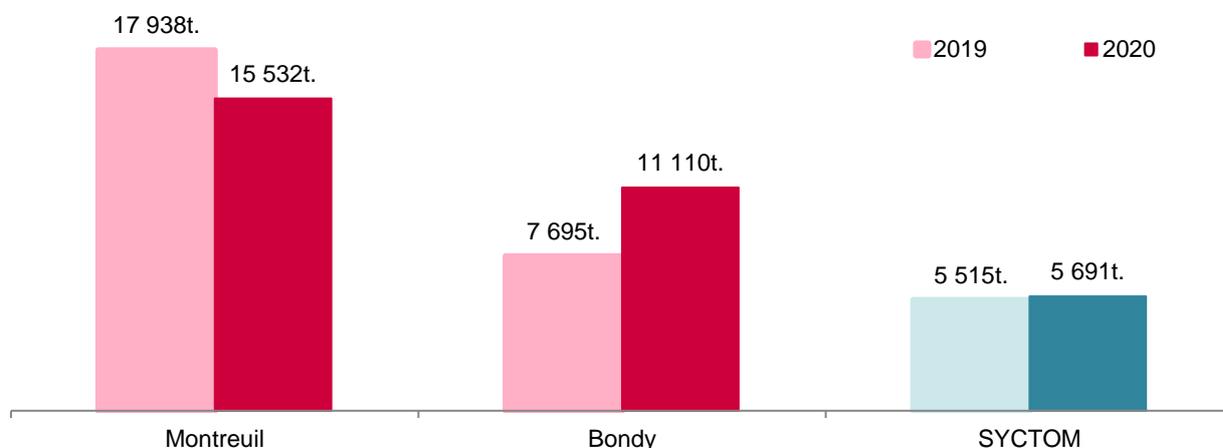


* Déchèterie d'Est Ensemble Fixe et mobile et déchèterie du SYCTOM à Romainville

**source: Enquête ORDIF - Les déchets ménagers & assimilés en Ile-de-France - données 2019

***source: Enquête nationale ADEME 2017/ Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets – données 2016).

Tonnage collecté en déchèterie



L'évolution du captage est différente selon les déchèteries. La déchèterie de Bondy a été fermée pendant 3 mois en 2019, cette fermeture expliquait les tonnages relativement faibles collectés cette année-là. Une partie des apports avait été transférée sur la déchèterie de Montreuil.

Détails des Déchets collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2018	2019	2020
Total Déchèterie Fixe	25 544t.	25 632t.	26 642 t
Déchèterie de Montreuil			
Tout venant	7 417t.	7 811t.	7 132 t
Pneus	28t.	29t.	28 t
Carton	91t.	120t.	94 t
Déchets végétaux	194t.	400t.	285 t
Gravats	6 842t.	7 136t.	6 236 t
Bois	1 380t.	1 483t.	1 546 t
Eco Mobilier	673t.	821t.	107 t
DEEE	77t.	93t.	61 t
Déchets dangereux	48t.	45t.	42 t
Sous-total Déchèterie Montreuil	16 749t.	17 938t.	15 532 t
Déchèterie de Bondy			
Tout venant	5 154t.	4 588t.	7 546 t
Pneus	-	2t.	-
Déchets végétaux	187t.	119t.	102 t
Gravats	2 889t.	2 606t.	2 927 t
Bois	372t.	252t.	348 t
Eco Mobilier	115t.	69t.	106 t
DEEE	79t.	59t.	82 t
Sous-total Déchèterie Bondy	8 795t.	7 695t.	11 110 t

En parallèle, via le service de déchèterie mobile 31 tonnes de déchets ont été collectées sur l'année 2020 (le service a été interrompu de la mi-mars à début septembre)

Les encombrants et les dépôts sauvages

La collecte des encombrants est difficilement dissociable de celle des dépôts sauvages, car dès lors qu'un objet déposé ne respecte pas le calendrier de collecte ou ne correspond pas à la définition des encombrants, il est considéré comme un dépôt sauvage.

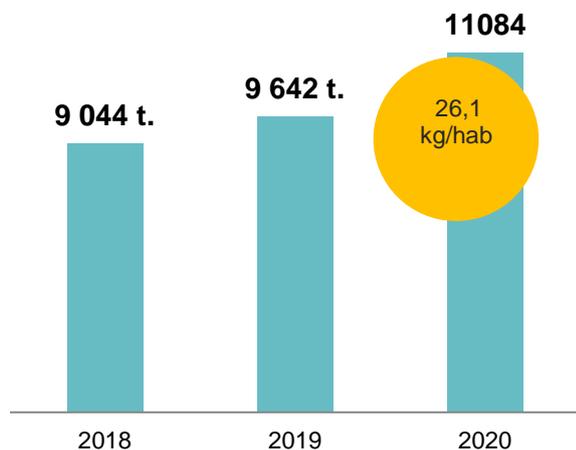
Ces deux flux, encombrants et dépôts sauvages sont fortement corrélés. Les tonnages collectés en encombrants et en dépôts sauvages sont en augmentation (21 413 vs 19 422 tonnes en 2019).

Chiffres clés

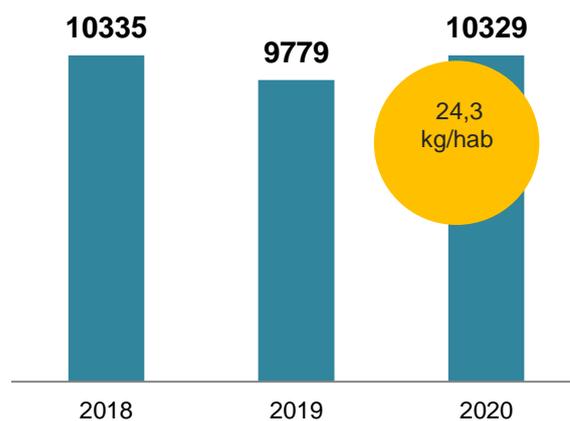
Collecte des encombrants
11 084 tonnes/an
 (+1442 t. par rapport à 2019
 soit +15%)

Collecte des dépôts sauvages
10 329 tonnes/an
 (+550 t. par rapport
 à 2019 soit +5,6%)

Evolution du tonnage d'encombrants

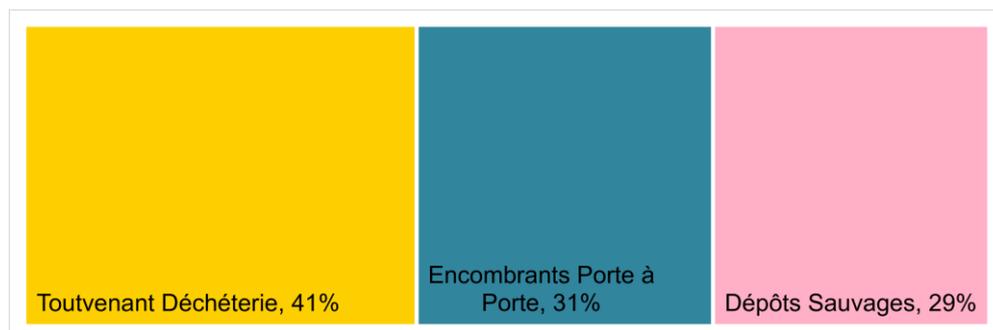


Evolution du tonnage de dépôts sauvages



Si une collecte des encombrants en porte-à-porte est proposée dans chaque commune du territoire, les encombrants peuvent aussi être apportés directement en déchèterie.

Répartition des tonnages non incinérables par type de collecte (Encombrants au sens large)



Les déchets végétaux

3 modes de collecte existent sur notre territoire : en déchèterie, en porte-à-porte, en parc à déchets végétaux.

Les déchets végétaux peuvent être apportés dans les déchèteries de Bondy et Montreuil tout au long de l'année.

> **387 tonnes** de déchets végétaux ont été collectées en déchèterie. Un tonnage très en baisse compte tenu de la fermeture des déchèteries sur la période mars-avril.

En parallèle, une collecte en porte-à-porte est réalisée par le prestataire de chacun des lots géographiques, les déchets sont collectés 1 fois par semaine pendant la période du 15 mars au 30 novembre sur les zones pavillonnaires, soit un peu moins de 15% du territoire.

> **859 tonnes** de déchets végétaux ont été collectés (en porte-à-porte ou parc de végétaux). Lors du 1^{er} confinement, les dépôts de déchets végétaux ont été très nombreux, le non-respect des jours de collecte et du mode de présentation (en sac à déchets végétaux ou en fagot uniquement) n'ont pas permis qu'ils soient collectés via la collecte sélective prévue à cet effet. Des tonnages importants ont été absorbés dans les ordures ménagères (présentation dans des sacs en plastique) ou en dépôts sauvages (non-respect du calendrier de collecte des déchets végétaux)

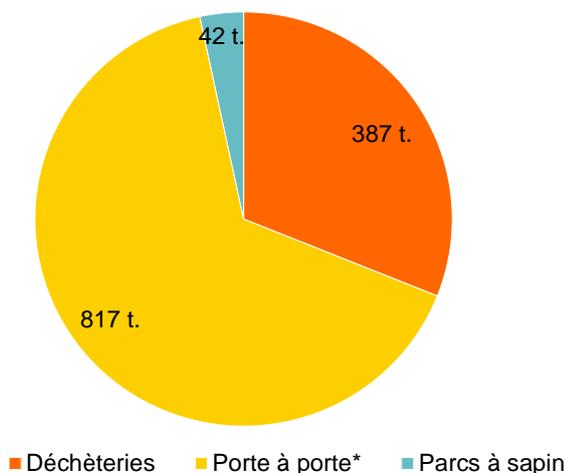


Depuis 2016, les deux premières semaines du mois de janvier, Est Ensemble et les villes mettent en place à disposition des habitants du Territoire, une centaine de points de collecte pour les sapins de Noël.

> Les parcs à sapins ont permis la collecte de 41.59 tonnes en 2020.

L'ensemble des déchets végétaux, quelle que soit leur modalité de collecte, sont envoyés sur les plates-formes de compostage de Compost Val d'Europe à Chalifert (77), PSL Mitry-Mory (77), Bioviva Roissy (95) pour y être valorisés.

Répartition des tonnages par type de collecte



PERFORMANCE DE COLLECTE

Qualité des collectes sélectives hors verre

Le taux de refus caractérisé par le SYCTOM est de 27.2% (soit +1 point vs 2019), une augmentation deux fois plus importante que celle observée auprès des adhérents du SYCTOM ou des communes adhérentes de Seine Saint Denis.

Qualité du tri des collectes sélectives hors verre

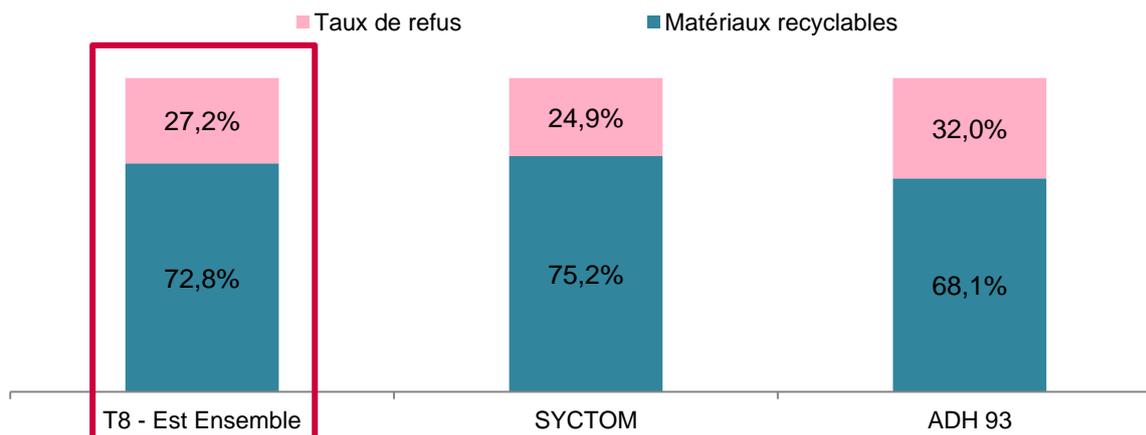


Tableau récapitulatif de la caractérisation réalisée par le SYCTOM pour l'année 2020

CARACTERISATION EST ENSEMBLE – 2020	
Emballages ménagers recyclables	32,48%
Bouteilles et flacons plastiques	6,49%
Autres Emballages plastiques recyclables	3,31%
Emballages en Acier	1,56%
Emballages liquides alimentaires (ELA)	1,30%
Emballages en Alu	0,78%
TOTAL EMBALLAGES RECYCLABLES	45,92%
Journaux revues magazines	19,30%
Gros de magasin	6,36%
Petits appareils électroménagers	0,34%
TOTAL RECYCLABLES	73,14%
Ordures ménagères refus organiques	19,19%
Erreur de tri	2,56%
Composant imbriqués et recyclables souillés	1,28%
Emballages plastiques non recyclables	1,22%
TOTAL NON RECYCLABLES	23,3%
Fines < 65 mm	3,83%
TOTAL REFUS y compris fines	26,86%

Source : SYCTOM

Matériaux non recyclables	T8 - Est Ensemble	SYCTOM	ADH 93
2017	22,7%	22,6%	28%
2018	25,3%	24,5%	29,30%
2019	26,3%	24,4%	31,5%
2020	27,2%	24,9%	32%

Source : SYCTOM

Le pourcentage de déchets recyclables continue de baisser par rapport à l'an passé 73.1 vs 74.6%. L'augmentation continue du tonnage de la collecte sélective en est certainement le principal facteur explicatif, les usagers trient plus mais la qualité du tri est améliorable.

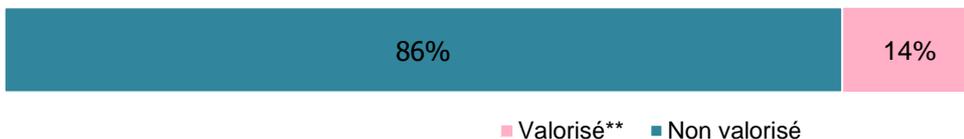
La valorisation matière

En 2020, 28 142 tonnes de déchets valorisables (hors gravats) ont été collectées, soit 13.9% des déchets ménagers produits (vs 27 133 tonnes soit 13.7% en 2018) ce qui représente une augmentation de 3.7% des tonnages valorisables. Le pourcentage valorisé est très

éloigné des objectifs fixés par le législateur à l'horizon 2025 (65% des déchets valorisables).

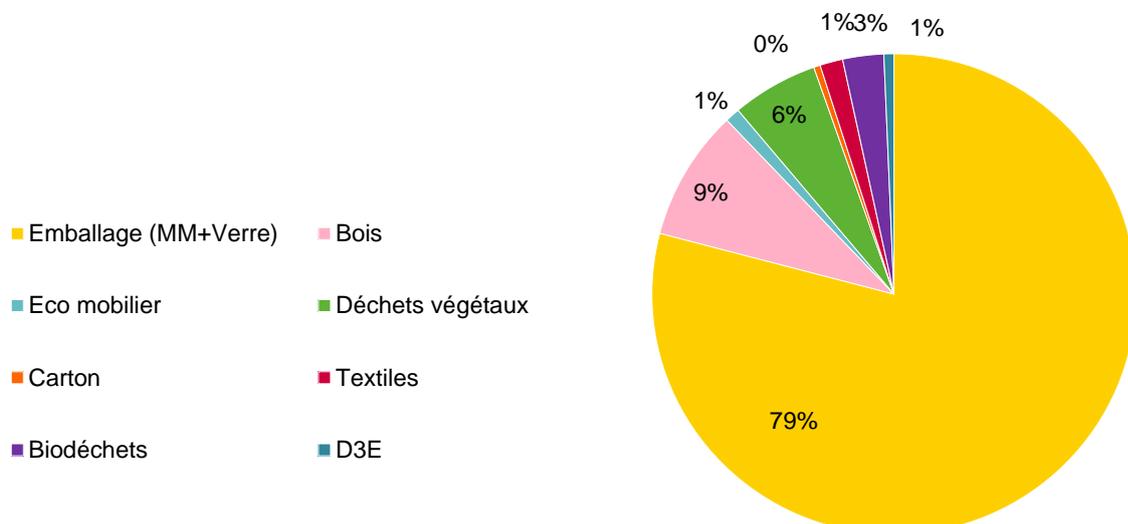
79% des déchets valorisés sont directement issus des collectes sélectives d'emballage, de papier et de verre (soit +5 points vs 2019).

Valorisation des déchets



* Emballage Bois, Eco mobilier, Déchets végétaux, Carton, Textile, Biodéchets, DEEE et partie valorisable des déchets du SYCTOM - Donc hors Dépôts sauvages
 ** part avec refus CS incluse

Typologie des flux valorisables collectés en 2020 (hors Encombrants)



COUT DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

Les dépenses et recettes décrites ci-dessous regroupent l'ensemble des coûts affectables à la compétence gestion des déchets d'Est Ensemble. Sont inclus, en sus du périmètre déchets de la DPVD, les dépenses imputables des services supports :

- Direction des Ressources Humaines (coûts de personnel principalement)
- Direction des Bâtiments
- Direction des Moyens Généraux
- Direction des Services Informatiques
- Direction des Assemblées des Affaires Juridiques

	Compte Administratif 2020 périmètre Déchets* en € arrondis
Dépenses de Fonctionnement	46 492 517 €
Dépenses d'Investissement	1 611 057 €
Total dépenses	48 103 574 €
Recettes de Fonctionnement hors TEOM	1 802 224 €
Recette d'Investissement	212 960 €
Total recettes	2 015 184 €
Coût net compétence (A)	46 088 390 €
Recette TEOM (B)	52 915 523 €
Rapport (B)/(A)	14,81%

* périmètre DVPD hors activité corbeilles (propreté)

Analyse de la répartition des dépenses de fonctionnement par poste de dépense

	Coûts par poste 2019	Coûts par poste 2020	Répartition en % 2020
Charges de structure	1 806 242 €	1 940 120 €	3,99%
Communication	617 811 €	656 310 €	1,35%
Prévention	1 012 202 €	772 855 €	1,59%
Pré-collecte	1 927 264 €	2 004 749 €	4,13%
Collecte	22 610 828 €	23 276 173 €	47,93%
Transfert/Transport	1 072 026 €	971 648 €	2,00%
Traitement des déchets non dangereux	17 853 486 €	18 399 268 €	37,89%
Tri et conditionnement	311 690 €	279 689 €	0,58%
Compostage	46 966 €	39 091 €	0,08%
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	265 688 €	224 452 €	0,46%
Dépenses (prix TTC)	47 524 202 €	48 564 354 €	100,00%

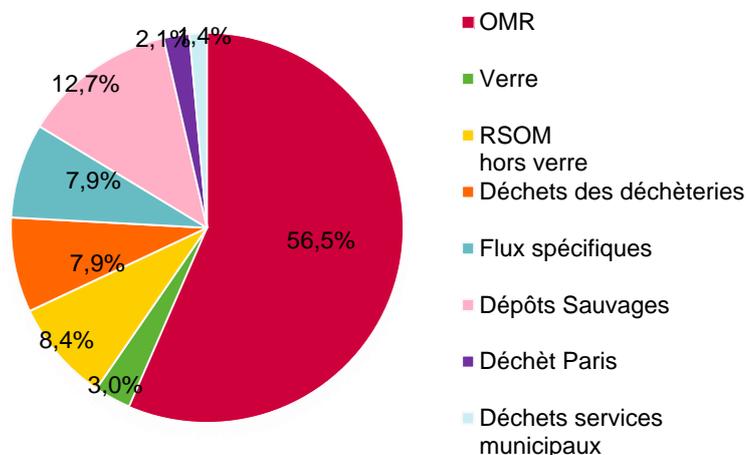
*Données issues de la matrice (provisoire) des coûts. Contrairement au Compte Administratif, cette dernière intègre les amortissements et les factures des prestations réalisées sur l'année. Pour mémoire, le CA intègre les dépenses d'investissement et les dépenses facturées sur l'année. Les périmètres distincts du CA et de la matrice des coûts expliquent les écarts affichés

Analyse de la répartition des coûts par activité

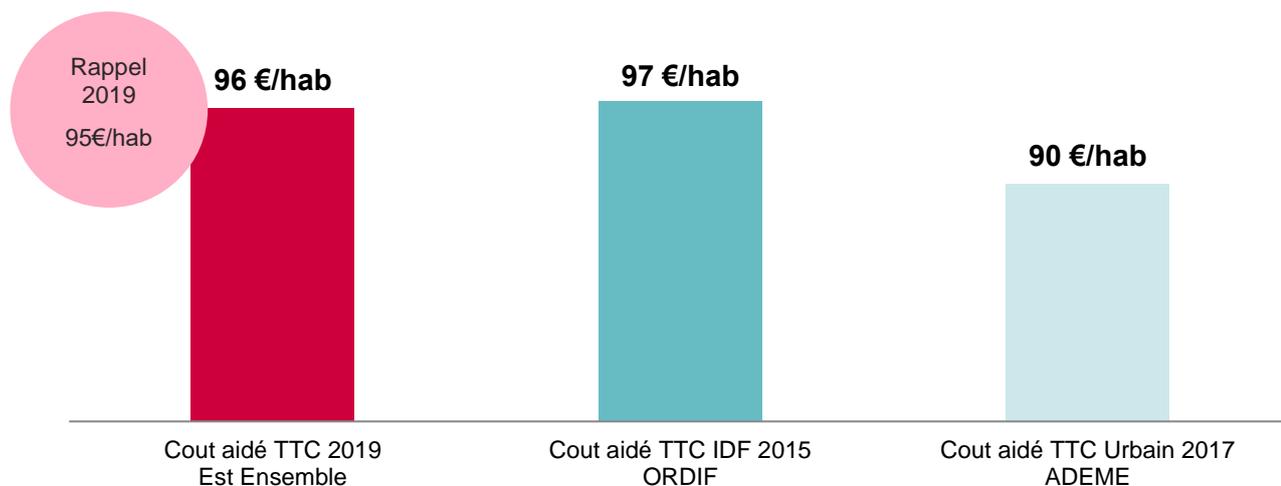


Analyse de la répartition des coûts par flux des déchets municipaux hors corbeilles

La répartition des coûts continue de montrer la **part prépondérante des coûts** appartenant à la **compétence collective** (pré-collecte, transport, collecte) avec **54%** des coûts de gestion du périmètre déchets. La répartition des coûts est identique à l'année passée.

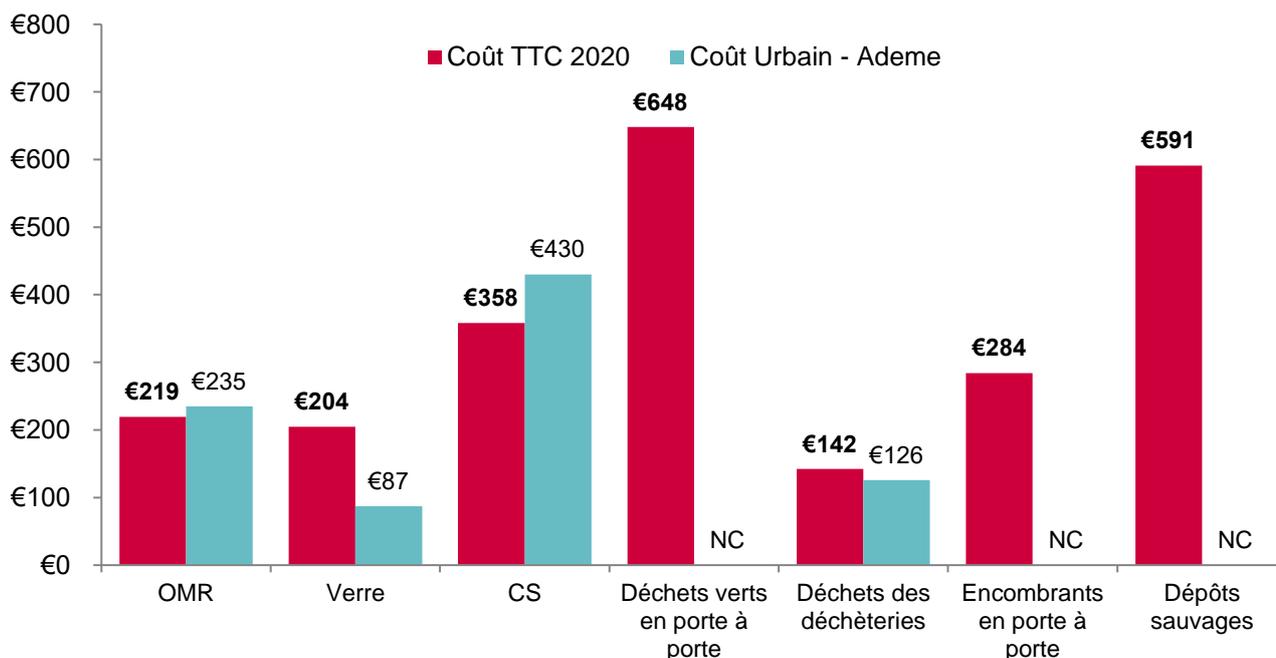


Analyse des coûts de gestion des déchets ménagers par rapport à la population du territoire en 2020



Ce coût comprend les flux d'OMR, de verre, de CS, des déchèteries EE, des déchets végétaux et des encombrants.

Analyse des coûts par tonne et type de flux collectés sur Est Ensemble en 2020



*NC : Non communiqué

Détails des coûts par tonne par flux et mode de collecte sur le territoire en 2020

	Coût aidé TTC
OMR	219 €
OM en porte à porte	214 €
OM en point d'apport volontaire (hors pneumatique)	224 €
OM en point d'apport volontaire pneumatique	812 €
Verre	204 €
Verre en porte à porte	368 €
Verre en apport volontaire	115 €
RSOM hors verre	358 €
Collecte Sélective en porte à porte	332 €
Collecte sélective en point d'apport volontaire (hors pneu)	567 €
Collecte sélective en point d'apport volontaire pneumatique	732 €
Déchets des déchèteries	142 €
Déchèteries fixes	141 €
Déchèteries mobiles	1 642 €
Flux spécifiques	291 €
Déchets verts en porte à porte	648 €
Encombrants	284 €
Dépôts Sauvages	591 €

ANNEXES

GLOSSAIRE

- ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- CAEE** : Communauté d'agglomération Est Ensemble
- C1** : Collecte 1 fois par semaine
- C2** : Collecte 2 fois par semaine
- CS** : Collecte sélective
- VERRE** : Emballages en Verre Recyclable
- CET** : Centre d'Enfouissement Technique
- DAE** : Déchets d'Activités Economiques (déchets assimilables aux déchets ménagers)
- DD** : Déchets Dangereux (anciennement DMS : Déchets ménagers spéciaux)
- DEA** : Déchets d'Eléments d'Ameublement
- DS** : Dépôts Sauvages
- DEEE** : Déchets d'équipements électriques et électroniques
- DV** : Déchets Végétaux
- ELA** : Emballages Liquides Alimentaires
- EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- EPTEE** : Etablissement Public Territorial Est Ensemble
- EVR** : Emballages en Verre Recyclables
- ISDD** : Installation de stockage de déchets dangereux
- ISDI** : Installations de stockage des déchets inertes
- ISDND** : Installation de stockage de déchets non dangereux
- MMP** : Emballages papier/plastique et Papiers journaux, magazines, prospectus, écrits....
- OE** : Objets Encombrants
- OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles
- PàP** : Collecte en Porte-à-porte
- PAV** : Points d'Apports Volontaires (PAVA pour aériens, PAVE pour enterrés et PAVSE pour semi-enterrés)
- PLPD** : Programme local de prévention des déchets
- RS** : Redevance Spéciale
- RSOM (HV)** : Recyclable secs des ordures ménagères (Hors Verre)
- SYCTOM** : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères
- TLC** : Textiles, Linges de maison et Chaussures
- TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

Installation et remplacement de points d'apport volontaire

Villes	PAVE			TOTAL GENERAL
	OM	CS	VERRE	
Bagnolet	7	6	3	16
Bobigny				
Bondy				
Le Pré Saint-Gervais			1	1
Les Lilas				
Montreuil	4	4	2	10
Noisy-le-Sec	2	2	1	5
Est Ensemble	13	12	7	32

Répartition du nombre de points d'apport volontaire

Villes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bagnolet	50	56	56	60	62	62	77	89	126	142	158
Bobigny	4	4	4	4	4	9	48	77	84	84	84
Bondy	31	45	95	119	145	155	173	195	207	207	207
Le Pré Saint-Gervais	35	35	35	35	35	35	35	33	32	31	32
Les Lilas	25	25	25	25	25	25	25	23	24	45	45
Montreuil	352	356	370	386	396	400	404	394	405	428	438
Noisy-le-Sec	46	46	46	46	46	45	137	151	156	157	162
Est Ensemble	543	567	631	675	713	731	899	962	1034	1094	1126

La collecte des textiles

2020	PAV sur l'espace public	PAV sur l'espace privé	Total	Ratio pour 1000 hab.
Bagnolet	29	1	30	0,8
Bobigny	22	6	28	0,5
Bondy	10	3	13	0,2
Montreuil	14	7	21	0,2
Noisy-le-Sec	15	6	21	0,5
Les Lilas	0	2	2	0,1
Le Pré-Saint-Gervais	0	0	0	0
Pantin	17	3	20	0,3
Romainville	0	1	1	0
TOTAL	107	29	136	0,4

Guide des déchèteries

La déchèterie

une solution pour évacuer ses déchets encombrants et dangereux

Les déchèteries offrent des solutions pour les déchets non collectés par les services de ramassage en porte-à-porte. Elles permettent ainsi de recycler et valoriser nos déchets.

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique (y compris devant la déchèterie) sont une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 € !

Deux solutions complémentaires :

- la déchèterie mobile

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par Est Ensemble en partenariat avec les villes. Cette installation ponctuelle permet une collecte des déchets au sein même des quartiers.

- le camion du Service Planète

Une collecte des déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, aérosols, batteries usagées...) est également proposée par le «Service Planète». Le camion Planète stationne dans toutes les villes de l'agglomération, à l'exception de Bondy et Montreuil, à des horaires fixes et réguliers.

Retrouvez les dates, horaires et emplacements des prochaines déchèteries mobiles et du Service Planète sur est-ensemble.fr.

Un geste pour l'environnement

Les déchets déposés en déchèterie fixes et mobiles sont valorisés, recyclés ou à défaut traités pour minimiser leur impact sur l'environnement.

Un service gratuit réservé aux particuliers

L'accès aux déchèteries gérées par Est Ensemble, entièrement gratuit, est réservé aux particuliers résidant sur les communes d'Est Ensemble : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

La déchèterie du Sycotm à Romainville est ouverte à tous les particuliers habitant l'une de ses 84 communes adhérentes.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise du véhicule, ils vous seront demandés.

Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées. Plus d'informations en appelant le numéro Infos déchets : **0 805 055 055**.

Accès et règlement

L'accès est limité aux véhicules **< 1,90 m de hauteur et < 3,5 t** (sauf dérogation pour les déchèteries de Bondy et Montreuil).

L'apport de déchets est limité à **2m³** par jour et par foyer.

L'accès d'un usager à la déchèterie et l'admission des déchets sont du seul ressort des agents d'Est Ensemble ou du Sycotm.

Accès des associations

Les associations peuvent formuler une demande d'accès en déchèterie par courrier à Est Ensemble pour les déchèteries de Bondy et Montreuil et au Sycotm pour la déchèterie de Romainville. Pour connaître tous les éléments à indiquer dans ce courrier, consultez est-ensemble.fr/decheteries.

Guide pratique des déchèteries

Déchèterie de Montreuil
127, rue Pierre de Montreuil

Lundi - vendredi : 12h30 à 19h
Samedi : 10h à 19h
Dimanche et jours fériés : 9h à 13h

Déchèterie de Bondy
85, avenue du 14 juillet

Lundi - samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
Dimanche : 9h30 à 12h30
Jours fériés : horaires inchangés

Fermeture de ces deux déchèteries les 1^{er} janvier et 1^{er} mai

Déchèterie de Romainville
62, rue Anatole France

Horaires d'hiver : 1^{er} octobre au 31 avril
Du lundi au samedi : 8h à 19h45

Horaires d'été : 2 mai au 30 septembre
Du lundi au samedi : 8h à 20h45

Horaires des dimanches et jours fériés : 8h à 16h45
Fermeture le 1^{er} mai



Infos déchets
0 805 055 055
N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile



Bagnolet / Bobigny / Bondy /
Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil /
Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Pour quels déchets ?

Sont autorisés les déchets suivants :

- Déchets d'ameublement (matelas, sommiers...)
- Déchets de bricolage / Gravats / Terre / Plâtre / Vitre
- Déchets des Jardins / Bois de taille
- Bois / Cartons / Verre
- Emballages plastiques / Papier
- Huiles usagées / leurs bidons
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- Métaux
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) dans leur contenant d'origine tels que : peintures, solvants, acides et bases, aérosols non vidés, produits d'entretien, produits phytosanitaires, néons, ampoules à économie d'énergie, piles et batteries.

Ne sont pas acceptés :

- Déchets des professionnels
- Ordures ménagères
- Boue / matières de vidanges
- Textiles
- Déchets de soins (seringues...)
- Produits explosifs ou radioactifs
- Plastiques agricoles
- Invendus de marché (légumes, fruits)
- Déchets amiantés / Pneus jantés
- Bouteilles de gaz vides ou pleines / extincteurs
- Cadavres d'animaux

La déchèterie de Romainville : cas particuliers

Les déchets acceptés par la déchèterie de Romainville sont les mêmes que dans les déchèteries communautaires (ci-contre), **sauf les déchets suivants qui sont refusés :**

- Luminaires
- Pneumatiques
- Produits phytosanitaires
- Tubes néon + ampoules à économie d'énergie

Peinture, solvant, colle et vernis sont acceptés mais en quantité limitée.

Pour la déchèterie de Romainville, l'accès est limité à :

- 1 passage par jour pour les véhicules utilitaires ou avec remorque
- 2 passages par jour pour un véhicule léger.

Déchet-tri :

Pour mieux valoriser vos déchets, pensez à les trier avant de vous présenter à la déchèterie. Par exemple, lors de travaux, vous pouvez séparer le gravas du plâtre, des déchets d'ameublement ou du bris de vitres. Cela permettra de mettre **chaque type de déchets** dans des **benes dédiées** au lieu de jeter l'ensemble dans le « tout venant ».

Par ce simple geste, vous **contribuez au respect de l'environnement**.

Retrouvez le règlement intérieur des déchèteries de Bondy et de Montreuil sur le site internet d'Est Ensemble : est-ensemble.fr/decheteries et le règlement intérieur de la déchèterie de Romainville sur le site internet du Sycotm : sycotm-paris.fr

Le traitement et la valorisation

FLUX DE DECHETS COLLECTES	GESTION DE LA FILIERE	DESTINATION DES DECHETS	MODE DE TRAITEMENT
Déchets collectés en PAP- PAV			
Ordures Ménagères Résiduelles	Installation SYCTOM	Centre de transfert de Romainville	Valorisation énergétique (incinération) ou stockage (enfouissement)
Multi-Matériaux et Papiers	Installation SYCTOM	Centre de tri de Romainville	Tri puis valorisation matière
Emballages en Verre Recyclables	Contrat Est Ensemble	Centre de transfert de SITA à Montreuil ou PATE à Villeparisis	Valorisation matière
Objets encombrants	Contrat SYCTOM	Dérichbourg à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets d'Amiantes	Contrat EST Ensemble	Picheta à Saint-Martin Dutertre	ISDI
Dépôts sauvages	Contrat SYCTOM	Dérichbourg à Noisy-le-Sec ou Paprec à la Courneuve	Tri puis valorisation matière ou stockage (enfouissement)
Déchets végétaux hors déchèterie	Contrat EST Ensemble	Compostage CVE à Chalifert ou PSL Mitry-Compans ou Bioviva Roissy	Compostage
Textiles	Hors Contrat	- Le Relais 75 à Pantin - Le Relais Nord Est-IdF à Bobigny, Noisy, Bagnolet, Montreuil, Bondy - Ecotextile à Bobigny	Tri puis valorisation matière
Déchets collectés en Déchèteries			
Tout venant	Contrat SYCTOM	Dérichbourg à Noisy-le-Sec	Tri du bois/carton/ferraille puis enfouissement
Pneus	Contrat Est Ensemble	REP Quincy-Voisins	Valorisation matière Valorisation matière
Carton	Installation SYCTOM	Centre de tri Romainville	Valorisation matière
Déchets végétaux	Contrat Est Ensemble	Centre de compostage TEVA La Queue en Brie	Compostage
Gravats	Contrat Est Ensemble	SLB à Neuilly Plaisance	Valorisation/Remblai
Bois	Contrat Est Ensemble	SUEZ Pantin	Valorisation matière
Eco Mobilier	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
D3E	Contrat Est Ensemble	Filière REP*	Valorisation matière
Déchets dangereux	Contrat Est Ensemble	CHIMIREC Dugny	Traitement spécifique

*Eco-organisme organisationnel – REP : Responsabilité Elargie des Producteurs

VERS UN TERRITOIRE ZERO DECHET

Liste des porteurs de projets retenus pour les actions dans le cadre de l'appel à projets 2019 (mai 2019 à décembre 2020)

Structure 2019	Montant alloué
Activille	54 286 €
Alfred Keichua	9 605 €
Altrimenti	6 750 €
Amélior	7 490 €
Association des réparateurs de la Brèche	1 300 €
Au fil de l'eau	4 000 €
Carton Plein	15 000 €
Chapiteau Vert	6 350 €
Cie Corossol	5 780 €
Collecterie (La)	41 600 €
Connexions (Les)	16 500 €
Coopaname	11 940 €
Curiosités (Les)	13 240 €
Cyclofficine de Pantin	7 000 €
E-graine	5 669 €
Emmaüs Coup de Main	7 500 €
Graine IDF	22 900 €
Serres Volantes (Les)	6 000 €
Linkee	31 000 €
Machine, Labo écologique Zéro Déchet (La)	6 731 €
Moisson Solidaire	20 460 €
Mote	13 840 €
Nature et Société	4 730 €
Oh cyclo	6 000 €
Petits Débrouillards (Les)	13 500 €
Pik Pik Environnement	12 120 €
Plante et Planète	3 900 €
PPV 93	10 000 €
Récolte Urbaine	4 300 €
Recyclerie Sportive	5 910 €
REFER	15 000 €
Requincailerie (La)	5 500 €
Réserve des Arts (La)	22 759 €
Restaurant associatif Nouveau Centenaire	5 000 €
Sens de l'humus	82 000 €
SRHM (Société régionale d'horticulture de Montreuil)	6 866 €
Tous pour un vélo	15 000 €
What the food	8 441 €
Zero Waste Paris	28 460 €

Le codec

ORIENTATION	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS
1. Engager les acteurs économiques dans l'économie circulaire	1. Créer une dynamique d'EC avec les acteurs économiques en communiquant et valorisant les démarches sur le territoire	1. Créer et animer un réseau économie circulaire pour les acteurs économiques du territoire 2. Faire la promotion et la valorisation des entreprises engagées dans l'EC
	2. Impulser et accompagner les démarches d'économie circulaires des acteurs économiques	3. Accompagner le développement des démarches EIT 4. Soutenir financièrement afin de développer des activités de l'économie circulaire sur le territoire
	3. Inciter les professionnels à réduire et mieux valoriser leurs déchets	5. Déployer des outils de communication et de sensibilisation pour impulser et diffuser les bonnes pratiques 6. Réduire et mieux valoriser les déchets de chantier 7. Homogénéiser et généraliser la redevance spéciale pour favoriser la réduction des quantités de déchets produites et le tri des déchets valorisables
2. Inciter à pratiques de consommation responsable	4. Renforcer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	8. Renforcer les actions ciblées auprès des restaurations collectives 9. Développer l'utilisation du gourmet bag auprès des restaurateurs et des consommateurs 10. Favoriser et inciter la vente / dons des invendus alimentaires des commerçants / restaurateurs / agriculteurs / producteurs 11. Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (ménages, scolaires, entreprises, associations, marchés)
	5. Valoriser les biodéchets par la gestion de proximité	12. Augmenter du nombre de sites de compostage partagés sur l'ensemble du Territoire (quartier, immeuble, scolaires, établissement public, espaces vides) 13. Poursuivre le dispositif de mise à disposition de compostage individuel pour les habitants du territoire 14. Poursuivre l'animation et le développement du réseau de guides compost sur tout le territoire (habitants, bailleurs, collectivité, ...) 15. Promouvoir le jardinage au naturel pauvre en déchets afin de réduire les déchets végétaux
	6. Favoriser les nouvelles pratiques d'éco-consommation	16. Relancer la promotion de l'action Stop Pub 17. Accompagner les commerces afin de limiter les emballages 18. Encourager et promouvoir l'économie de fonctionnalité 19. Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable
	7. Développer les éco-événements sur le territoire	20. Sensibiliser et informer les organisateurs pour réduire les déchets lors des Evènements 21. Accompagner / faciliter l'organisation des éco-événements sur le territoire 22. Soutenir les initiatives de sensibilisation en matière de prévention qualitative et promotion des alternatives (piles, alternatives aux phyto...)
3. Ancrer sur le territoire les principes de réemploi, réparation et réutilisation	8. Développer le réemploi sur les déchèteries et la collectes encombrants	23. Point de réemploi en déchèterie 24. Développer la collecte « préservante » des objets réutilisables des ménages et des acteurs économiques
	9. Favoriser et accompagner les projets locaux de réemploi et de partage de biens	25. Sensibiliser les ménages à l'intérêt du réemploi et de la réutilisation 26. Lancer un appel à projet sur le réemploi en direction d'artistes 27. Favoriser et accompagner la création de projets de réemploi / réparation : recycleries, bricothèques, associations locales, ... 28. Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées
	10. Développer les pratiques de réemploi et partage sur l'habitat collectif	29. Créer un groupe de travail avec les acteurs de l'habitat collectif : (bailleurs/syndics/associations) 30. Piloter des actions de terrain sur les quartiers par la GUP - Mission DD pour décloisonner les partenaires et pour fluidifier la communication, l'information

ORIENTATION	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS
4. Recycler et valoriser les DMA	11. Augmenter les performances de tri et de valorisation des collectes sélectives (emballages, papiers, verre)	31. Renforcer la communication pour augmenter la performance de tri : nouvelles formes de communication 32. Equiper systématiquement en PAV les nouvelles constructions à partir d'un certain nombre d'habitants / immeubles 33. Développer le tri du verre auprès des professionnels (cafés, hôtels et restaurants) 34. Augmenter la valorisation des papiers et cartons auprès des entreprises tertiaires et des gros producteurs 35. Augmenter les points de collecte avec les éco-organismes
	12. Développer la collecte des biodéchets	36. Multiplier les démarches d'expérimentation sur le territoire auprès des habitants et gros producteurs 37. Etudier la faisabilité du déploiement de la collecte de biodéchets sur l'ensemble du territoire 38. Communiquer sur l'expérimentation en cours afin de valoriser les efforts engagés, les résultats et inciter de nouveaux acteurs
	13. Développer la collecte et la valorisation des textiles	39. Redéployer l'implantation de bornes textiles : augmenter la densité des points de collecte 40. Plan de communication auprès des usagers pour aider la valorisation des textiles
	14. Augmenter la valorisation des déchets en déchèterie	41. Identifier de nouvelles filières de valorisation et des repreneurs locaux (plâtres, polystyrène, plastiques, papier...) 42. Généralisation des filières gratuites sur les déchèteries mobiles 43. Communication pour augmenter la performance de tri en déchèterie 44. Renforcer le dispositif de collecte en déchèterie pour réduire les dépôts sauvages
	15. Réduction des dépôts sauvages et des déchets des professionnels en vue d'augmenter la valorisation matière	45. Accompagner et inciter la création de déchèteries professionnelles 46. Accompagner les villes pour développer les moyens de lutte contre les dépôts sauvages 47. Obtenir le transfert de police spéciale relatif à la collecte des déchets : si transfert, assermenter et commissioner des agents contrôleurs
5. Est Ensemble collectivité éco-exemplaire	16. Sensibiliser et former l'ensemble des agents d'Est Ensemble	48. Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des administrations publiques 49. Valoriser et communiquer régulièrement les actions menées par d'autres agents /services 50. Diffuser des messages de prévention, mettant en évidence les gestes et les bénéfices individuels et collectifs au moyen des outils de communication interne de la collectivité 51. Animer un groupe de réflexion interne d'agents engagés
	17. Tendre vers une politique globale de consommation responsable	52. Renforcer et systématiser la prise en compte du développement durable dans les politiques d'achats publiques 53. Développer et renforcer la politique de consommation écoresponsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures 54. Eco-événement éco-exemplaires de la collectivité
	18. Réduire et valoriser les ressources d'Est Ensemble	55. Développer la mutualisation d'infrastructures, d'équipement, d'espace et de matériel, d'échange entre communes et services 56. Lutter contre le gaspillage alimentaire 57. Développer la gestion différenciée des espaces verts sur le territoire
	19. Accompagner les collectivités territoriales et des établissements publics du territoire	58. Organiser des formations pratiques sur la mise en place d'une démarche éco exemplaire pour les collectivités du territoire 59. Animer un réseau d'éco-collectivités
	20. Mesurer, suivre et évaluer les efforts engagés pour une amélioration continue	60. Définir une méthodologie de suivi et de mise en œuvre du plan d'actions du CODEC

Le PLPDMA

Orientations	Objectifs stratégiques	Actions	Correspondance avec les actions du CODEC
1. Inciter à la pratique de consommation responsable	1. Renforcer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	1. Renforcer les actions ciblées auprès des restaurations collectives	8
		2. Développer l'utilisation du gourmet bag auprès des restaurateurs et consommateurs	9
		3. Favoriser et inciter la vente / dons des invendus alimentaires des commerçants / restaurateurs / producteurs	10
		4. Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (ménages, scolaires, entreprises, associations, marchés)	11
	2. Valoriser les biodéchets par la gestion de proximité	5. Augmenter le nombre de sites de compostage partagés sur l'ensemble du territoire	12
		6. Poursuivre le dispositif de mise à disposition de compostage individuel pour les habitants du territoire	13
		7. Poursuivre l'animation et le développement du réseau de guides composteurs sur tout le territoire (habitants, bailleurs, collectivité, ...)	14
		8. Promouvoir le jardinage au naturel pauvre en déchets afin de réduire les déchets végétaux	15
	3. Favoriser les nouvelles pratiques d'éco-consommation	9. Relancer la promotion de l'action Stop Pub	16
		10. Accompagner les commerces afin de limiter les emballages	17
		11. Encourager et promouvoir l'économie de fonctionnalité	18
		12. Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable	19
		13. Sensibiliser et informer les organisateurs pour réduire les déchets lors des événements	20
	4. Développer les éco-événements sur le territoire	14. Accompagner / faciliter l'organisation des éco-événements sur le territoire	21
		15. Soutenir les initiatives de sensibilisation en matière de prévention qualitative et promotion des alternatives (piles, alternatives aux phytos...)	22
	2. Ancrer sur le territoire les principes de réemploi, réparation et réutilisation	5. Développer le réemploi sur les déchèteries et la collecte encombrants	16. Point de réemploi en déchèterie
17. Développer la collecte « préservante » des objets réutilisables des ménages et des acteurs économiques			24
6. Favoriser et accompagner les projets locaux de réemploi et de partage de biens		18. Sensibiliser les ménages à l'intérêt du réemploi et de la réutilisation	25
		19. Encourager les artistes à travailler avec des matériaux issus du réemploi et à embellir les PAVA qui sont régulièrement détériorés	26
		20. Favoriser et accompagner la création de projets de réemploi/réparation : recycleries, bricothèques, associations locales, ...	27
		21. Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées	28
7. Développer les pratiques de réemploi et partage sur l'habitat collectif		22. Créer un groupe de travail avec les acteurs de l'habitat collectif : (bailleurs/syndics/associations)	29
		23. Piloter des actions de terrain sur les quartiers par la GUP - Mission DD pour décroisonner les partenaires et pour fluidifier la communication, l'information	30
		23. Piloter des actions de terrain sur les quartiers par la GUP - Mission DD pour décroisonner les partenaires et pour fluidifier la communication, l'information	30
3. Limiter la production des DMA par les pratiques d'éco-consommation		8. Développer la collecte et la valorisation des textiles	24. Redéployer l'implantation de bornes textiles : augmenter la densité des points de collecte
	25. Plan de communication auprès des usagers pour aider à la valorisation des textiles		40
	9. Inciter les professionnels à réduire leurs déchets pris en compte dans les DMA	26. Déployer des outils de communication et de sensibilisation pour impulser et diffuser les bonnes pratiques.	5

4. Est Ensemble collectivité éco- exemplaire	10. Tendre vers une politique globale de consommation responsable	27. Sensibiliser et former l'ensemble des agents d'Est Ensemble	48
		28. Renforcer et systématiser la prise en compte du développement durable dans les politiques d'achats publiques	52
		29. Développer et renforcer la politique de consommation écoresponsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures	53
		30. Eco-événement éco-exemplaires de la collectivité	54
		31. Lutter contre le gaspillage alimentaire	56
	11. Accompagner les collectivités territoriales et des établissements publics du territoire	32. Organiser des formations pratiques sur la mise en place d'une démarche éco-exemplaire pour les collectivités du territoire	58

LA PREVENTION

Evolution du tonnage des Déchets Ménagers et des tas sauvages sur Est Ensemble

	2017	2018	2019	2020	Evol n-1
Population Insee	410 360 hab	415 438 hab	418 239 hab	424 430 hab	1,5%
OM+CS+Verre +OE+Déch EE+DS	179 450t.	181 079t.	184 930t.	189 957t.	2,7%
Ratio par habitant	437,3 Kg/hab	435,9 Kg/hab	442,2 Kg/hab	447,6 Kg/hab	1,2%

*Rectification de la population utilisée pour le rapport 2018

Evolution des ratios par habitants des Déchets Ménagers et des tas sauvages sur Est Ensemble

TYPE DE FLUX	Ratio Hab 2019	Ratio Hab 2020	Ecart	Evol n-1
Population	418 239	424 430	6191	1,5%
Ordures ménagères résiduelles	296,2 Kg/hab	294.0 Kg/hab	-2,2 Kg	-0,7%
Multi-Matériaux	25,4 Kg/hab	26.5 Kg/hab	1,0 Kg	4,1%
Verre	12,5 Kg/hab	13.8 Kg/hab	1,3 Kg	10,3%
Encombrants	23,1 Kg/hab	26.1 Kg/hab	3,1 Kg	13,3%
Déchets verts PAP	2,5 Kg/hab	2,0 Kg/hab	-0,5 Kg	-19,1%
Dépôts Sauvages	23,4 Kg/hab	24.3 Kg/hab	1,0 Kg	4,1%

Déchets collectés dans les déchèteries fixes gérées par Est Ensemble (hors SYCTOM)

Flux de déchets acceptés par les déchèteries de Bondy et Montreuil	2017	2018	2019	2020	Evol n-1
Tout venant	12 022t.	12 571t.	12 399t.	14 678 t	18,4%
Pneus	19t.	28t.	31t.	28 t	-11,2%
Carton	74t.	91t.	120t.	94 t	-21,3%
Déchets végétaux	311t.	381t.	519t.	387 t	-25,4%
Gravats	9 196t.	9 731t.	9 742t.	9 163 t	-5,9%
Bois	1 729t.	1 752t.	1 735t.	1 894 t	9,2%
Eco Mobilier	698t.	788t.	890t.	213 t	-76,0%
DEEE	137t.	156t.	153t.	144 t	-5,9%
Déchets dangereux	11t.	48t.	45t.	42 t	-7,2%
TOTAL DECHETERIES	24 197t.*	25 544t.	25 632t.	26 642 t	3,9%

*Données 2017 complétées des tonnages Eco-mobilier



**Est
Ensemble**
Grand Paris

Pour le climat
et la justice sociale!